



EN VISITE AVANT-HIER AU SIÈGE  
DU COMMANDEMENT DES FORCES  
AÉRIENNES

**Saïd Chanegriha salut  
les performances  
réalisées par les  
aviateurs de l'ANP** Page 4

LES BANQUES PUBLIQUES ONT ACCORDÉ PLUS DE 11.000 MDS DA DE CRÉDIT À L'ÉCONOMIE

# Accès aux crédits bancaires, la chasse à la bureaucratie continue



© Photo : D.R

La numérisation du système bancaire et financier national réduirait la bureaucratie et la corruption et permettrait à l'Algérie de renforcer l'investissement, d'éradiquer la bureaucratie et de faire des économies. La simplification et la digitalisation des procédures administratives, à travers le développement et l'utilisation stratégique des outils numériques profiteraient aux citoyens, aux entreprises et à l'administration publique et faciliteraient l'accès aux crédits bancaires. **Lire en page 2**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE (MDN) :

## Quarante-quatre narcotrafiquants et quatorze éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Page 4

RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION LOCALE



**Sonelgaz signe  
des conventions de  
coopération avec  
trois départements  
ministériels** Page 3



INDICE GLOBAL  
DES PRIX  
À LA CONSOMMATION

**En hausse pour  
le troisième  
mois consécutif**

Page 3



## FINANCE ISLAMIQUE

### La CNEP-Banque signe deux conventions Takaful

La CNEP-Banque a signé, mardi à Alger, deux conventions de partenariat avec les compagnies d'assurance "El Djazair El Moutahida Family Takaful" et "El Djazair Takaful", pour une meilleure gestion des risques inhérents aux spécificités de la finance islamique, a indiqué la banque dans un communiqué. La cérémonie de signature des conventions de partenariat a eu lieu au niveau du siège de la direction générale de la CNEP-Banque, et a été présidée par son directeur général, Tamrabet Samir, le directeur général de "El Djazair El Moutahida Family Takaful", El-Kacimi El-Hassani, et le P-dg "El Djazair Takaful" Ziane Bouziane Mahfoudh, en présence des hauts cadres de la Banque et des compagnies, ainsi que du président du comité charia de la banque, Mohamed Boudjelal.

## ENERGIE

### Arkab reçoit le vice-président du groupe chinois d'ingénierie chimique CNCEC

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, mardi, une délégation du groupe national d'ingénierie chimique de Chine (CNCEC), conduite par son vice-président, Wu Xiangong, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue le dossier du partenariat entre, d'un côté, le Holding chinois et ses filiales, et de l'autre, le groupe Sonatrach, le groupe Asmidal et le groupe Manadjim El Djazair (Manal), portant sur le Projet Phosphates Intégré (PPI) et les projets d'infrastructures y afférents, ajoute la même source.

## JUSTICE

### Sept ans de prison ferme contre l'ancien ministre Abdelmalek Boudiaf

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, avant-hier mardi, l'ancien ministre Abdelmalek Boudiaf à une peine de 7 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 4 millions DA. Abdelmalek Boudiaf est poursuivi pour enrichissement illicite, blanchiment d'argent et recel dans le cadre d'un groupe criminel, outre l'octroi d'avantages injustifiés lors de la conclusion de contrats et de marchés. Le fils d'Abdelmalek Boudiaf a également été condamné à 4 ans de prison ferme, tandis que sa fille a été écoupée de 18 mois de prison avec sursis. L'épouse de l'accusé principal a, quant à elle, été acquittée. La même instance a prononcé également une peine de 18 mois de prison ferme contre l'ancien directeur général par intérim de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M'hamed Ayad.

Les banques publiques ont accordé plus de 11.000 mds DA de crédit à l'économie

# Accès aux crédits bancaires, la chasse à la bureaucratie continue

La numérisation du système bancaire et financier national réduirait la bureaucratie et la corruption et permettrait à l'Algérie de renforcer l'investissement, d'éradiquer la bureaucratie et de faire des économies.

La simplification et la digitalisation des procédures administratives, à travers le développement et l'utilisation stratégique des outils numériques profiteraient aux citoyens, aux entreprises et à l'administration publique et faciliteraient l'accès aux crédits bancaires.

C'est ce qu'a réitéré, avant-hier, à Alger, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire, affirmant, que «son secteur avait pris une batterie de mesures concernant l'octroi de crédits par les banques pour la promotion de l'investissement et la lutte contre la bureaucratie».

Le projet de loi monétaire et bancaire vise la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance bancaire et financière favorisant un traitement rapide des transactions financières, des dossiers de demandes de crédits et faciliter l'accès aux services bancaires aux citoyens, professionnels et entreprises à travers le territoire national. Pour accompagner les opérateurs économiques à l'interna-

tional, le ministère des Finances a déjà lancé le projet de création de trois succursales de banques publiques en France et en Afrique, dont l'ouverture est prévue au cours de l'année 2023. Cette réforme, comme nous l'avons déjà souligné dans un précédent article, devrait contribuer à la réalisation des objectifs de la nouvelle loi sur l'investissement et à l'amélioration du climat des affaires pour attirer les capitaux étrangers et encourager l'investissement national.

Cette dynamique qui est là pour rester aussi longtemps devrait créer plus d'opportunités afin d'accéder aux crédits bancaires pour financer des projets d'investissement qui ont connu ces deux dernières années une hausse significative.

Cette évolution positive s'explique par la mise en place de réelles mesures de lutte contre la bureaucratie et l'amélioration de la liquidité globale des banques qui a atteint «à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre de 2022 1.809,1 milliards de dinars, contre 1.331,9 milliard de dinars à fin décembre 2021», selon les chiffres avancés par la Banque

d'Algérie (BA) dans sa note de conjoncture publiée récemment. Une situation financière confortable qui a permis aux «banques commerciales notamment publiques qui financent principalement l'économie et l'investissement d'octroyer plus de 11.000 mds DA de crédits fin 2022, dont 75% destinés à l'investissement et 55% au secteur privé», a précisé M. Faïd.

Il a évoqué les efforts continus déployés par les banques nationales pour créer une nouvelle dynamique de leur fonctionnement et veiller à l'application des directives du ministère de tutelle en vue d'accélérer le traitement de dossiers de demandes de crédits bancaires afin de lancer leurs investissements dans les délais.

«Conformément aux instructions du ministère des Finances, la durée de traitement des dossiers de crédit a été réduite à un mois au maximum, tous types de crédits confondus», a-t-il indiqué, rappelant que «les banques ont lancé des projets permettant la numérisation des demandes de crédits et la mise en place d'un système de suivi à distance par internet des

demandes». Concernant les quotes-parts de financement, il a précisé qu'«ils diffèrent d'une banque à l'autre, tout dépend de la rentabilité du projet et des garanties offertes».

### Levée du gel sur 550 projets publics

En plus des efforts déployés en faveur du renforcement de la solvabilité et du rôle de la banque dans l'économie nationale, encouragés par l'évolution positive des ressources financières de la trésorerie publique, le ministre a évoqué «la levée du gel sur les projets à priorité sectorielle ou régionale», précisant que «jusqu'au 23 mars 2023, l'autorisation de programme global concernée par la levée de gel, s'élève à 346 milliards de DA et ce, pour la réalisation de 550 projets publics. Le taux de levée du gel est de 23 % par rapport à la totalité des opérations concernées par le gel».

Les autorités nationales visent sur le long terme d'accompagner les opérateurs économiques à l'international à travers la création de succursales des banques publiques à l'étranger. L'ouverture d'une banque en France (sous l'appellation de Banque extérieure d'Algérie internationale), par la Banque extérieure d'Algérie (BEA) attend l'obtention de l'agrément en France, qui devrait être délivré «au cours du premier semestre 2023», selon M. Faïd.

Idem pour l'implantation d'une succursale au Sénégal. Quant à l'Algerian Union Bank, devrait être installée en Mauritanie, «en septembre 2023 au plus tard, en tenant compte de la progression de l'étude du bureau et des délais de traitement du dossier requis par l'autorité monétaire mauritanienne», a précisé le ministre, rassurant que le projet avance correctement.

Un autre point positif concerne l'ouverture des bureaux de change.

A ce sujet, le ministre a assuré que «la BA est en train de mettre en place les textes réglementaires relatifs à la création et au fonctionnement de ces bureaux qui seront prêts dès que la loi sur la monnaie et le crédit entrera en vigueur».

Samira Bourbia

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

## REPÈRE

Ouverture du capital des banques publique

Le DG de la Bourse d'Alger : «Une annonce très importante et rassurante»

Le président de la République ordonne l'accélération du dossier sur l'ouverture du capital des banques publiques. «Une annonce très importante et rassurante pour le marché boursier», estime Yazid Benmouhoub, Directeur général de la Bourse d'Alger. «Si cette opération se déroule à travers la Bourse, ce sera un excellent coup de starter pour le marché boursier et cela ouvre la voie aux autres établissements financiers publics et privés pour venir se coter à la Bourse d'Alger», ajoute le responsable, hier mercredi, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, dans l'émission "l'Invité de la rédaction".

«La dernière introduction en bourse date de 2016», relève le DG de la Bourse d'Alger. Après sept années d'immobilisme, «en plus de redynamiser la place boursière, il s'agit d'atteindre les objectifs d'inclusion financière fixés et de capter les liquidités qui circulent en dehors du marché pour qu'elles participent de manière effective au financement de l'économie», souligne le responsable. Il insiste également sur la nécessité d'accompagner ce processus par «une digitalisation devenue indispensable dans l'ensemble des réformes, notamment dans le secteur financier».

Yazid Benmouhoub rappelle que le Gouvernement a mis en place des mesures incitatives à l'introduction en bourse : «Une société qui ouvre aujourd'hui son capital en bourse va bénéficier d'une réduction de l'Impôt sur les bénéfices (IBS) à hauteur du taux d'ouverture sur une période de cinq ans, ce qui est extraordinaire».

Il relève également que «les revenus générés par les opérations boursières et les dividendes sont totalement exonérés d'impôts, ce qui est pratiquement unique dans le monde». Le responsable appelle, de plus, à «ne pas oublier le marché ouvert en 2012, spécialement pour les PME.

Même s'il prévient que cela dépend de la taille de l'entreprise cotée, il estime que «l'opération d'ouverture de capital peut prendre entre trois et cinq mois.»

Projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière

## Asseoir davantage de transparence à travers un suivi de l'utilisation des deniers publics

Le ministre des Finances, Laziz Faïd a assuré, avant-hier mardi à Alger, que le projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière a défini les responsabilités de l'ensemble des intervenants dans le cercle de dépenses et de recettes publiques, l'objectif étant, a-t-il indiqué, d'asseoir davantage de transparence à travers un suivi optimal de la mobilisation et de l'utilisation des deniers publics. «Ce projet de loi vise à consacrer la transition de la comptabilité de caisse vers une comptabilité d'exercice», a-t-il dit.

Intervenant à l'Assemblée populaire nationale lors d'une séance plénière présidée par le vice-président de l'APN, Ghali Lansari, et consacrée à la présentation de ce projet de loi relatif aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, le ministre a fait savoir que ce texte était axé autour du passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice. Selon, a-t-il observé, un système comptable qui vise à organiser l'information financière et sa présentation, de manière à être au diapason des exigences des normes comptables internationales dans le secteur public.

Il est, a poursuivi le ministre des Finances, désormais nécessaire de doter les gestionnaires en informations, en vue de leur exploitation comme un outil de soutien et d'amélioration de la qualité de l'opération d'élaboration des estimations et de l'évaluation continue des politiques générales, résultant de la

lecture claire des comptes de l'Etat. «La réforme de la comptabilité publique était parmi les principaux facteurs d'amélioration de la qualité de l'information destinée aux parlementaires et aux citoyens, une information permettant de procéder à une véritable évaluation de la situation financière du pays et des politiques publiques», a-t-il fait remarquer.

Pour sa part, la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a indiqué dans son rapport préliminaire lu lors d'une plénière présidée par le vice-président, Ghali Lansari, que la nouvelle structure comptable prévue dans la loi organique n° 9 15-18 relative aux lois de Finances, se divise en trois parties. A savoir, la comptabilité générale, la comptabilité budgétaire et la comptabilité d'analyse des coûts. Faisant savoir que celles-ci sont des normes internationales qui permettent d'améliorer l'efficacité et la bonne gouvernance.

Ce système qui entrera en vigueur de manière progressive, écrivent les rédacteurs de ce rapport préliminaire, constituera une source d'information pour les gestionnaires et un outil d'aide à l'élaboration des prévisions et à l'évaluation des politiques publiques, tout en permettant au Parlement d'obtenir toutes les informations pour une évaluation et une appréciation de la situation financière réelle de l'Etat, dans le but de prendre la meilleure décision.

Rabah M.



## Indice global des prix à la consommation En hausse pour le troisième mois consécutif

L'Indice global des prix à la consommation est en hausse durant le mois de février par rapport au mois de janvier de l'année en cours, a rapporté, lundi, l'Office national des statistiques (ONS), dans son dernier rapport.

«L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une hausse de 1,1% en février 2023 par rapport au mois précédent, soit une variation plus importante que celle relevée au même mois de l'année écoulée (+0,6% en février 2022 par rapport à janvier 2022)», indique l'ONS dans son bulletin.

Les prix des produits agricoles frais, relève la même source, marquent une hausse de 3,2%. Faisant remarquer que des variations plus ou moins importantes caractérisent certains produits, notamment, la viande de poulet (+19,1%), la viande et abats de mouton (+3,3%) et les légumes (+8,2%).

«Cette tendance à la hausse qui intervient pour le troisième mois consécutif (+0,4%, +1,1% et +1,1%), est induite, essentiellement par l'augmentation des prix des biens alimentaires qui inscrivent un taux de +2,0%», note la même source.

En revanche, lit-on à travers ce bulletin de l'ONS, des baisses de



■ En dehors des fruits, de la pomme de terre et des œufs qui observent des baisses respectives de 2,7%, 7,2% et 6,7%, le reste des produits accuse des hausses, les plus importantes touchent les légumes. (Photo : D.R)

prix sont observées pour les fruits (-2,7%), la pomme de terre (-7,2%) et les œufs (-6,7%).

«A un degré moindre, les prix des biens alimentaires industriels enregistrent un taux de +0,6%, dû, essentiellement à l'évolution des prix de certains produits dont le lait fromage-dérivés ainsi que les huiles et graisses qui inscrivent le même taux de +0,5%», poursuit la même source. Faisant observer que les autres catégories de produits ont également contribué à ce résultat.

Les prix des produits manufacturés, note encore l'ONS dans son dernier bulletin, accusent un taux d'accroissement de 0,4% et les services de 0,2%. «Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de février 2023, une variation de +1,1% par rapport au mois précédent», relève encore la même source. Faisant savoir qu'au mois de fé-

vrier 2023 et par rapport au même mois de l'année 2022, l'évolution des prix à la consommation est de +9,9%. Le rythme d'inflation annuel (mars 2022 à février 2023 / mars 2021 à février 2022) est de +9,3%.

S'agissant des prix des biens alimentaires, ces derniers ont enregistré une hausse de 2,0% en février 2023 par rapport au mois précédent qui a inscrit un taux dans les mêmes proportions (+1,9%). Tout comme les produits agricoles frais qui affichent une variation de +3,2%. «En dehors des fruits, de la pomme de terre et des œufs qui observent des baisses respectives de 2,7%, 7,2% et 6,7%, le reste des produits accuse des hausses, les plus importantes touchent les légumes (+8,2%), la viande de poulet (+19,1%) et à un degré moindre la viande et abats de mouton (+3,3%)», fait savoir la même source.

Faisant observer que les prix des produits alimentaires industriels marquent un accroissement de 0,6%.

En février 2023 et par rapport à février 2022, a encore indiqué le bulletin de l'Office national des statistiques, l'évolution des prix des biens alimentaires est de +15,0%.

«Les produits agricoles frais inscrivent une croissance de 25,5% avec 45,2% pour la viande et abats de mouton et 45,8% pour les fruits. Les produits alimentaires industriels marquent une augmentation de 5,3% avec +15,5% pour le lait fromage dérivés», précise l'ONS dans son dernier bulletin. Faisant remarquer qu'au mois de février de l'année en cours, et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés et les services ont augmenté de 0,4% et 0,2% respectivement.

Rabah Mokhtari

### BRÈVE

#### Importation : Les opérateurs commencent à retirer les licences d'importation

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a invité, mardi dans un communiqué, les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des matières premières et des marchandises destinées à la revente en l'état, à retirer les licences d'importation, à partir d'hier mercredi 5 avril 2023, via la plate-forme numérique dédiée à cet effet.

«Le téléchargement des licences d'importation s'est fait à partir d'hier mercredi 5 avril 2023. Les opérateurs peuvent procéder à la domiciliation bancaire de ces licences, à partir de lundi 10 avril 2023, en vue de parachever les procédures d'importation», lit-on dans le communiqué. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des matières premières et des marchandises destinées à la revente en l'état, que le retrait des licences d'importation se fera via l'espace de l'utilisateur, à travers la plate-forme numérique dédiée à cet effet

<https://import.commerce.gov.dz>. Pour le ministère, cette mesure intervient dans le cadre du «parachèvement des procédures administratives et de la facilitation des services et prestations pour les opérateurs économiques, au titre du nouveau plan d'action du ministère».

Agence

## Renforcement de l'intégration locale Sonelgaz signe des conventions de coopération avec trois départements ministériels

Le Groupe Sonelgaz a signé, avant-hier Alger, plusieurs conventions de coopération avec trois ministères dans le cadre du renforcement de l'intégration locale et de l'implication de la recherche scientifique dans le secteur économique.

En effet, le groupe public de l'électricité et du gaz a signé des conventions de coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises et avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels en présence des ministres des trois secteurs.

La première convention de coopération a été signée par la directrice centrale de la recherche et du développement au sein de Sonelgaz, Wassila Gasseb et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le professeur Mohamed Bouhicha. Elle porte sur le développement de projets de recherche dans le cadre du rapprochement de l'université et des instituts de recherche avec le secteur économique.

Quant à la deuxième convention qui a été signée par la représentante de Sonelgaz, Mme Gasseb, et le directeur général de l'accélérateur public de startups "Algeria-Venture", Sid Ali Zerrouki, elle vise à soutenir l'acquisition par Sonelgaz et ses filiales de solutions innovantes proposées par les Startups évoluant dans le secteur énergétique, notamment à travers la Société algérienne de l'industrie

électrique et gazière (Saieg). S'agissant la convention signée entre Sonelgaz et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, elle a été paraphée par le directeur exécutif de la Ressource humaine de Sonelgaz, Rachid Abdessmed, et le directeur de la Formation continue et des relations de partenariat au sein du ministère, Mourad Necib.

Cette convention a pour but de renforcer la collaboration entre les centres de formation du ministère à travers le pays et Sonelgaz, notamment pour développer des créneaux de formation au profit des jeunes en adéquation avec les besoins du groupe public.

Par ailleurs, le P-dg du Groupe Sonelgaz, Mouard Adjel, a fait savoir lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie de signature, que Sonelgaz a réalisé «un grand pas» dans la réduction de la facture d'importation, notamment dans le secteur de la distribution où le taux d'intégration dépasse 84 %. Il a révélé également que Sonelgaz ambitionne de porter ce taux à plus de 90 % d'ici 2025. En outre, depuis 2005, le nombre d'industriels dans la filière nationale de l'électricité est passé de 9 à 115 industriels, selon M. Adjel. Le nombre d'industriels dans la filière du gaz est passé de 6 à 31 industriels sur la même période. A ce propos, il a souligné que «grâce aux capacités nationales, nous pouvons dire que nous avons réalisé la suffisance en ce qui concerne l'équipement des réseaux électriques à travers le pays».

Manel Z.

### IMPORTATIONS

#### Industrie électrique

#### Réduction de 30% des importations grâce aux entreprises nationales

Les entreprises industrielles activant dans le domaine de l'industrie électrique ont contribué à l'augmentation de la production locale et à réduire les importations de 30%. C'est ce qu'a fait savoir avant-hier le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, lors des travaux d'une conférence organisée sous le thème : «L'intégration nationale au cœur de la stratégie de Sonelgaz».

S'exprimant à l'occasion, M. Ali Aoun a indiqué que les entreprises de ce segment d'activité avaient contribué au lancement de l'exportation de quelques produits électriques locaux vers plusieurs pays, majoritairement africains. A ce propos, il a appelé les acteurs de ce secteur à améliorer leurs capacités de production et à promouvoir l'intégration nationale pour ouvrir des «perspectives prometteuses».

Le ministre a également fait savoir que son département avait pris une batterie de mesures visant la concrétisation de cette stratégie à travers une feuille de route pour l'organisation de la filière de l'industrie électrique. Cette feuille de route prévoit notamment la mise en place d'une commission stratégique de la filière outre la création d'un cluster national de l'industrie électrique, a-t-il ajouté.

Selon le premier responsable du secteur, une opération a été lancée pour l'élaboration des critères et des fiches techniques visant la préservation du produit national, outre l'octroi de l'agrément aux laboratoires spécialisés dans le contrôle de conformité et de qualité du produit importé et local.

Cette stratégie couvre également le volet soutien à la sous-traitance à la faveur de la mise en place de facilitations pour appuyer les entreprises de sous-traitance et l'élargissement de leurs activités en vue d'encourager la production locale, réduire la facture d'importation, d'organiser et de participer aux différentes manifestations scientifiques et économiques aux niveaux national, africain et international.

Par ailleurs, M. Aoun a salué les efforts consentis par les services de son département ministériels sanctionnés par la signature d'une convention-cadre ayant permis la signature d'une convention de partenariat entre les bourses de sous-traitance et le groupe Sonelgaz.

Ont pris part à cette conférence, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, Yacine El Mahdi Oualid, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Kamel Baddari, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Yassine Merabi, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Fazia Dahleb, et le ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables.

Manel Z.



## En visite avant-hier au siège du Commandement des Forces Aériennes

# Saïd Chanegriha salut les performances réalisées par les aviateurs de l'ANP

**Multipliant les visites de terrain aux différentes composantes de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire s'est rendu, avant-hier, au siège du Commandement des Forces Aériennes, une étape importante pour le Général d'Armée, car il s'agit de l'un des plus importants systèmes d'armes technologique et moderne.**

Reçu par le Général-Major Mahmoud Laraba, Commandant des Forces Aériennes, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a présidé avant-hier une rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces Aériennes, où le Chef d'Etat-Major de l'ANP a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a souligné que «le Haut Commandement de l'ANP œuvre en permanence à allier le facteur humain, qualifié et compétent, aux équipements et aéronefs modernes, dotés de systèmes d'armes à la pointe de la technologie».

Dans un communiqué rendu public avant-hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) a indiqué que la visite du Général d'Armée, Saïd Chanegriha au siège des Forces Aériennes qui coïncide avec le mois du Ramadhan, s'inscrit dans le cadre de l'«intérêt permanent qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à la consécration de la communication directe avec les personnels et à la prise en compte de leurs préoccupations profession-



■ Chanegriha a écouté les interventions et propositions des cadres et des personnels qui, à cette occasion, ont réitéré leur loyauté indéfectible à leur patrie l'Algérie, indique le communiqué du MDN. (Photo : DR)

nelles», lit-on dans le communiqué du MDN.

«Via le système de visioconférence et devant les personnels relevant des unités des Forces aériennes, Saïd Chanegriha a exhorté les militaires présents y compris les aviateurs et leurs équipages, tous grades confondus, à poursuivre les efforts de préparation au combat pour les unités et les personnels, et ce, conformément aux plans et programmes établis, tout en veillant à la maintenance périodique et à la parfaite exploitation des aéronefs et moyens majeurs en dotation», a rapporté le communiqué du MDN. «Nous avons, à maintes occasions, mis l'accent sur le fait que le facteur humain constitue, en grande partie, la base de tout succès et de toute réussite et que quelle que soit l'importance du niveau technique et technologique des équipements et des différents systèmes d'arme, le facteur déterminant réside dans l'exploitation judicieuse des matériels mis en dotation», a déclaré le Chef d'Etat-Major de

l'ANP. Le Général d'Armée a exhorté les Forces Aériennes d'élever leur savoir-faire dans le domaine des équipements aéronefs modernes, «le professionnalisme exige le caractère et le rôle vital de l'arme de l'aviation dans la bataille moderne, ainsi que l'engagement et l'honneur d'appartenir à l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale», a fait observer le Général d'Armée.

«L'optimisation de la performance opérationnelle de nos Forces Aériennes, constitue une exigence que les personnels relevant de cette Armée doivent, chacun selon son poste et domaine de compétence, s'efforcer de concrétiser et de considérer comme priorité absolue. Ils doivent, ainsi, faire preuve davantage de dévouement pour parvenir à un contrôle total de notre espace aérien tout en s'adaptant, en permanence, aux évolutions des guerres modernes marquées par l'emploi grandissant de drones en tout genre», a-t-il noté. Par ailleurs, le Général d'Armée a écouté, par la suite, les interven-

tions et propositions des cadres et des personnels qui, à cette occasion, ont réitéré leur loyauté indéfectible à leur patrie l'Algérie, indique le communiqué du MDN. A l'issue, Saïd Chanegriha a suivi un exposé exhaustif présenté par le Commandant des Forces Aériennes, portant sur les différentes activités ayant trait à «l'état d'avancement de l'exécution du plan de développement des Forces aériennes», a souligné le communiqué du MDN. L'occasion était aussi de rendre un vibrant salut aux aviateurs des Forces Aériennes et les membres de leurs équipages, qui avaient exécuté et participé avec succès aux différentes missions qui leurs étaient confiés déjà par le Haut commandement de l'ANP, où le Général d'Armée Saïd Chanegriha n'a pas manqué de saluer les grandes performances faites par les pilotes et leurs équipages «dont ils ont fait montre lors de l'accomplissement des différentes missions assignées», dira le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

Sofiane Abi

## Trafic des êtres humains et trafic des drogues

# Les grandes explications de Tabi aux sénateurs

Devant les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la Nation, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté, avant-hier à Alger, les deux projets de loi modifiées et complémentaires relatives respectivement à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, et à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains.

Confronté à une série de questions posées par les membres du Conseil de la Nation, notamment sur l'évolution inquiétante du trafic des drogues au pays et sur l'apparition d'une nouvelle forme de criminalité, le trafic des êtres humains, le ministre de la Justice a été très explicite sur les grandes lignes de son plan juridique pour contrer les deux fléaux. Devant la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la Nation, Abderrachid Tabi a indiqué que les anciennes lois datant respectivement de l'année 2009 et 2004, qui traitent le trafic des êtres humains et le trafic de drogue, se sont avérées vieilles et inadap-

tables face aux nouvelles mutations, transformations et changements de la criminalité organisée transfrontalière, dira-t-il face aux sénateurs. Concernant le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, le ministre Tabi a indiqué que ce texte de loi vise à «adapter les dispositions juridiques de notre pays aux engagements internationaux et de rassembler toutes les formes de ce crime dans un seul texte».

Le projet de loi propose, ajouta le ministre de la Justice, «l'obligation à l'Etat de protéger les victimes des crimes de la traite humaine, surtout les femmes et enfants, voire les plus vulnérables, et prévoit l'intervention des collectivités locales et des établissements publics pour prévenir ce crime en établissant une stratégie nationale avec l'association de la société civile pour sa mise en œuvre», dira-t-il devant les sénateurs.

«Le projet de loi propose également des mesures qui facilitent le rapatriement des victimes algériennes, et des victimes étrangères vers leurs pays d'origine, d'instaurer la procédure de fuite électronique comme procédure d'investigation et d'enquête, tout comme il autorise, en outre, la perquisition à toute heure de la journée. Aussi, il confère aux associations et aux instances activant en matière de protection des droits de l'Homme le

droit de déposer une plainte auprès de la Justice et de se constituer partie civile. Il prévoit également des sanctions allant jusqu'à la perpétuité si la victime subit des actes de torture, une violence sexuelle ou une invalidité».

«La peine est également durcie en cas de crime commis dans le cadre d'un groupe organisé ou lorsqu'il s'agit d'un crime transfrontalier», explique davantage Abderrachid Tabi.

Concernant le projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de drogue, le ministre de la Justice a indiqué qu'il s'agit d'une stratégie visant la prévention et la répression de l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes, «à travers laquelle l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt) va jouer le rôle de l'axe», explique Abderrachid Tabi devant les sénateurs. Le nouveau texte de loi prévoit plus de sécurité pour les pharmaciens, un suivi particulier des prévenus mineurs qui observent une cure de désintoxication, plus de prérogatives au Procureur de la République ou au juge d'instruction, une autorisation spéciale pour la Police judiciaire pour localiser la position géographique des criminels en fuite et un durcissement des peines de prison pouvant atteindre les 30 ans, voire la perpétuité.

S. Abi

## TERRORISME

### Ministère de la Défense (MDN) :

#### Quarante-quatre narcotrafiquants et quatorze éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Poursuivant leurs diverses opérations relatives à la lutte antiterroriste et la cybercriminalité, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont réussi à appréhender 44 narcotrafiquants dans les différentes Régions Militaires. Au cours des mêmes opérations, des détachements combinés de l'ANP ont arrêtés 14 éléments de soutien aux groupes armés terroristes, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense (MDN). En effet, dans un communiqué rendu public, le MDN a indiqué que dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 29 mars au 4 avril 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté 14 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un fusil mitrailleur de type FMPK a été saisi à l'issue d'une opération de fouille à Tamanrasset.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 44 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 4 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité, et saisi 28.907 comprimés psychotropes.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Tindouf et Djanet, des détachements de l'ANP ont intercepté 174 individus et saisi 22 véhicules, 147 groupes électrogènes, 45 marteaux-piqueurs, 1 détecteur de métaux, 66 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite, alors que 8 autres individus ont été arrêtés, et 10 fusils de chasse et 1 pistolet automatique, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 66 tonnes et 3.000 unités de différents articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national.

Moncef Redha



## INFO EXPRESS

Touggourt

### Entrée en production d'une unité de fusion et de transformation des produits ferreux

Une unité de fusion et de transformation des produits ferreux ayant bénéficié de la levée d'obstacles est entrée en production effective dans la commune de Témacine, wilaya de Touggourt, rapporte ce dimanche l'agence APS, citant le directeur de l'Industrie, Hocine Hammel.

Ce dernier a précisé que cette unité, qui s'étend sur une surface globale de 24 ha, a une capacité de production de 200.000 tonnes/an de différents produits, barres d'armature, fil d'acier et rond à béton, à la faveur de ses différentes installations.

Exhauquant que cette entité privée constitue une valeur ajoutée à l'économie et au développement local, le même responsable a fait savoir que cette unité a généré plus de 300 emplois et assure la couverture en produits ferreux du marché local et de six wilayas du Sud-Est du pays.

Cette unité, dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2017, fait partie d'une dizaine d'autres projets d'investissement ayant bénéficié de la levée d'obstacles pour relancer la production industrielle dans la région. ■

## Une première en Arabie saoudite

### Des femmes saoudiennes en uniforme chargées de veiller au bon déroulement de la Omra lors du Ramadhan

Loin de passer inaperçues sur le sol de la Terre Sainte, on peut même dire qu'elles aux abords des hauts Lieux Saints de l'islam

En ce mois béni de Ramadan 2023 marqué par leur présence inédite sur le terrain, efficace et réconfortante à la fois, 255 femmes officiers saoudiennes, fraîches émoulues de l'Institut de formation des Forces armées, se montrent dignes de la confiance placée en elles par un royaume qui, à la surprise générale, en a fait des recrues de choix. Un royaume wahhabite, résolument engagé sur la voie de la modernité, qui leur a permis d'entrer dans l'histoire en partant à l'assaut d'un bastion masculin par excellence : les Forces spéciales de sécurité diplomatique et, en l'occurrence, les Forces de sécurité du



Hajj et de la Omra.

En ce début de Ramadan qui voit leur émergence historique à La Mecque, les premières patrouilles de femmes saoudiennes, chargées à la fois d'accueillir les millions de pèlerins, de les guider au mieux, d'assurer leur sécurité ainsi que celle des enceintes sacrées inviolables, arborent fièrement l'uniforme qui les distingue au milieu de la foule, et les rendra

visibles tout au long de

la Omra et du Hajj. Hanan Mohammed fait partie d'entre elles. Heureuse de venir gonfler les rangs des Forces spéciales et d'épauler ses homologues masculins, sur un pied d'égalité, elle a conscience de l'immense honneur qui lui échoit, mais aussi des devoirs et des responsabilités que sa haute mission lui confère auprès de ses concitoyens et coreligionnaires. A l'instar de ses

sœurs d'armes, elle a à coeur de s'acquitter parfaitement de sa tâche, en nourrissant l'espoir que ses galons d'officier feront naître des vocations chez les jeunes femmes saoudiennes. Une nouvelle génération à qui l'avenir semble sourire, d'autant plus que, sous l'ère du prince réformateur MBS, plus aucun plafond de verre ne paraît désormais suffisamment solide pour lui résister. ■

## INFO EXPRESS

France

### La LDH dénonce une grave dérive autoritaire de l'État français

Depuis plusieurs semaines, les organisations de défense des droits humains ne cessent d'alerter face aux violences policières qui se multiplient en France pour réprimer le mouvement social qui manifeste contre le passage en force sur la réforme des retraites. Des violences qui, selon ces organisations, menacent la liberté de manifester et remettent en question le devoir de l'État à garantir les droits et la sécurité de leur population. Les images circulent sur les réseaux sociaux, les plateaux télé et les preuves sont accablantes. Face à tout cela, beaucoup considèrent que la violence de la police est justifiée voire même provoquée par celle de certains manifestants. C'est notamment le cas du gouvernement qui nie en grande partie les violences policières et s'affiche en rempart face à la violence « illégitime et dangereuse ». Mais est-ce vraiment ce qu'il se passe aujourd'hui ? Pour comprendre ce qui se joue en ce moment en France, Paloma Moritz reçoit Patrick Baudouin, président de la Ligue des droits de l'homme. Aujourd'hui, il s'inquiète de l'escalade des violences policières, du glissement autoritaire de l'État français et dénonce un gouvernement qui réprime par la force le mouvement social. ■

## Partenariat

### Signature d'une convention de partenariat entre la Faculté de pharmacie et les laboratoires suisses «Roche»

Une convention de partenariat a été signée, mardi à Alger, entre la Faculté de pharmacie et les laboratoires suisses «Roche» pour encourager la formation et la recherche entre les deux parties dans ce domaine. La convention a été signée par le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari et le doyen de la Faculté de pharmacie, professeur Réda Djidjik du côté algérien et par l'ambassadeur de la Suisse en Algérie, M. Pierre-Yves Fux et le directeur général des laboratoires «Roche» en Algérie, docteur Khalil Kadaoui du côté suisse.

A cette occasion, le recteur de l'Université d'Alger 1 a souligné que la signature de cette convention profitera aux deux parties, à travers la programma-

tion de stages en faveur des étudiants et l'ouverture d'un espace réservé aux enseignants chercheurs, souhaitant «la conclusion d'un accord de jumelage, à l'avenir, entre l'Algérie et la Suisse, le but étant d'en faire bénéficier l'ensemble des universités algériennes». Le doyen de la Faculté de pharmacie a rappelé, dans le même cadre, les conventions signées durant les mois passés entre son établissement et les différents laboratoires pharmaceutiques présents en Algérie, soulignant que la convention signée avec les laboratoires suisses «Roche» permettra d'établir une relation solide entre les deux parties, offrant ainsi à la Faculté la possibilité de bénéficier de stages et de formations dans les do-

maines réglementaire et légal. Pour sa part, l'ambassadeur suisse en Algérie a salué la signature de cette convention qui contribuera «au renforcement des relations entre les deux pays», citant «l'expérience pionnière» de la Suisse dans ce domaine, basée sur «les connaissances, la recherche pratique et le monde de l'entreprise».

De son côté, le directeur général des laboratoires suisses «Roche» en Algérie a affirmé l'importance de ce partenariat qui vise «à renforcer la coopération dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation, en permettant aux étudiants en pharmacie de bénéficier de stages de formation durant leur cursus universitaire». ■

## Œuvres universitaires

### Plus de 6.700 étudiants internationaux pris en charge durant le mois de Ramadhan

Le directeur général par intérim de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Fayçal Henin a fait état de la prise en charge par ses services de plus de 6700 étudiants internationaux musulmans qui passent le mois de Ramadhan en Algérie et ce dans le cadre de la politique de solidarité de l'Etat en faveur des étudiants étrangers.

M. Henin a précisé dans une déclaration, lundi passé, à l'APS, en marge d'un Iftar collectif organisé à la résidence universitaire de Ben Aknoun en l'honneur des étudiants internationaux en Algérie, en présence des cadres de la direction de la coopération et des échanges

universitaires (DCEU) que «l'ONOU à travers ses 66 directions, prend en charge à l'occasion du mois de Ramadhan plus de 6700 étudiants internationaux étrangers, notamment en leur assurant des repas de l'Iftar et de S'hour».

«Dans le cadre de la politique adoptée par l'Etat au profit des étudiants internationaux et à l'occasion du mois de Ramadhan, l'ONOU a organisé un Iftar collectif pour les étudiants internationaux résidant à Alger dont le nombre est de plus de 452 étudiants et étudiantes originaires de 31 pays africains, asiatiques et arabes au niveau des directions des œuvres universi-

taires est, ouest et centre», a-t-il indiqué. Dans ce sillage, M. Henin a précisé que l'Iftar collectif «s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour assurer une prise en charge optimale aux étudiants étrangers», «promouvoir la politique de l'Etat visant à améliorer l'attractivité des étudiants africains, arabes et asiatiques», et soutenir le label «Study in Algeria», lancé le 16 mars dernier par la tutelle.

Il a en outre indiqué que ce label «permettra d'améliorer la qualité des programmes de formation dis-

pensés par les établissements universitaires et celle des prestations fournies aux étudiants étrangers au niveau des résidences universitaires».

Evoquant les préparatifs de l'ONOU pour accueillir les étudiants algériens après les vacances du printemps, le même responsable a déclaré : «Nous avons tenu une réunion en visioconférence avec les directeurs des Œuvres universitaires de 66 directions, auxquels nous avons donné des instructions strictes à l'effet de prendre en charge au mieux les étudiants des résidences universitaires durant le mois sacré de Ramadhan». ■

Etats-Unis

## Trump jugé au pénal

**L'ancien Président des États-Unis Donald Trump a falsifié des documents financiers pour cacher des crimes liés aux présidentielles de 2016, a annoncé mardi le procureur de New York Alvin Bragg à une conférence de presse. Aujourd'hui Donald Trump a comparu devant le tribunal accusé d'avoir falsifié des documents financiers du premier degré sur 34 points.**



Les preuves indiquent qu'il l'a fait pour cacher des crimes liés aux présidentielles de 2016, a souligné le procureur.

L'ancien Président américain Donald Trump a été libéré de sa garde à vue après la lecture de l'acte d'accusation. C'est ce qu'a rapporté la chaîne de télévision CNN. M. Trump a pu quitter librement la salle d'audience.

On ne s'attendait pas à ce que M. Trump soit placé en garde à vue à l'issue de sa mise en accusation, mais il est resté en garde à vue pendant environ deux heures. L'ancien président des États-Unis, Donald Trump, a été officiellement arrêté. C'est ce que rapporte la chaîne de télévision CNN. Donald Trump a pu quitter le tribunal une demi-heure plus tard. Dans le droit procédural américain, l'arrestation est une étape obligatoire de la procédure d'inculpation suite à une décision du grand jury. L'arresta-

tion ne signifie pas le placement en détention. L'accusé n'est arrêté que pendant la durée de la procédure d'inculpation.

M. Trump a déjà été exempté de pratiquement toutes les procédures supplémentaires lors de l'arrestation. Il ne sera pas menotté, il ne sera pas photographié pour le dossier et ses empreintes digitales ont été relevées au préalable. L'ancien président des États-Unis Donald Trump a été arrêté (CNN) Il n'a pas été menotté, il ne sera pas photographié pour le dossier et ses empreintes digitales ont été relevées au préalable.

Les avocats estiment que les poursuites engagées par le Parquet à New York contre l'ancien président américain Donald Trump n'ont aucune perspective. C'est ce qu'a déclaré M. Trump, s'exprimant devant des partisans en Floride.

«Pour la première fois dans l'histoire, un procureur qui a échoué porte plainte contre l'ancien président des États-Unis pour des raisons que tous les avocats et analystes disent qu'il n'y a pas d'affaire dans ce sens», a indiqué M. Trump.

«Ce n'est pas un procès, c'est du harcèlement», a-t-il ajouté.

L'ancien président des États-Unis Donald Trump est accusé d'avoir falsifié des documents sur 34 points d'accusation. C'est ce qui découle des conclusions du parquet de New York publiées mardi.

Donald Trump est accusé notamment «d'avoir falsifié de la documentation d'affaires du premier degré» (falsifying business records in the first degree) afin de commettre «un autre délit». Les conclusions ne précisent pas de quel autre délit il est question. Comme l'indi-

quent les médias américains, chaque point d'accusation prévoit une peine maximale de quatre ans de prison.

Le parquet affirme que Donald Trump lors de sa campagne électorale de 2016 «a falsifié des documents financiers afin de cacher aux électeurs américains des informations compromettantes sur ses actions illégales».

Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a refusé de commenter l'arrestation de l'ancien président américain Donald Trump, car Moscou ne se permet pas de s'ingérer dans les affaires intérieures de Washington.

«À notre avis, nous n'avons pas le droit de nous ingérer dans les affaires intérieures des États-Unis, alors que les États-Unis n'ont pas le droit de s'ingérer dans les nôtres. C'est pourquoi, nous ne voulons pas le commenter», a-t-il fait savoir, interrogé à ce sujet. ■

ONU

## Le conflit au Sahara occidental à l'ordre du jour du Conseil de sécurité le 19 avril

Le Conseil de sécurité discutera, le 19 avril, de la situation au Sahara occidental occupé, dans un contexte marqué par la poursuite des hostilités entre le Maroc et le Front Polisario, selon le site de l'ONU. Sous mandat russe, le Conseil de sécurité de l'ONU discutera, le 19 avril prochain, de la situation dans les territoires sahraouis occupés et de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). En outre, le Conseil entendra également un rapport de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Stefan de Mistura, et du chef de la MINURSO Alexander Ivanko, sur la situation actuelle dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc. Jeudi dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a reçu son envoyé personnel pour le Sahara occidental qui l'a informé des résultats des consultations informelles et bilatérales que ce dernier a tenues avec les représentants des parties au conflit. Le briefing semestriel de De Mistura intervient alors que la guerre bat son plein au Sahara occidental occupé, comme l'a reconnu, la semaine dernière, le porte-parole du chef de l'ONU, Stéphane Dujarric. Ce dernier, qui annonçait un convoi terrestre, le premier depuis la reprise des hostilités depuis plus de

deux ans, pour approvisionner des sites de la MINURSO, a déclaré : "En raison du manque de mouvements de convois terrestres depuis la reprise des hostilités en 2020, les sites des équipes de la MINURSO (...) manquent de fournitures essentielles, notamment de carburant". Au paravant, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Mohamed Sidi Omar, a eu des consultations bilatérales non officielles avec De Mistura, sur l'avenir du processus de paix au Sahara occidental. Elles ont porté sur l'état et l'avenir du processus de paix au Sahara occidental sous l'égide de l'ONU. Sidi Omar a souligné durant cette rencontre que «le règlement pacifique, juste et durable de la question de décolonisation du Sahara occidental ne peut être réalisé sans le respect total du droit inaliénable, non négociable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

Dans une récente déclaration à l'APS, le diplomate a déclaré que «parmi les conditions essentielles pour la relance du processus de paix, figure l'existence d'une véritable volonté politique chez l'Etat d'occupation marocain, en vue d'avancer vers une solution pacifique, juste et durable à la question de décolonisation du Sahara occidental». ■

Le Président de la Finlande :

## «L'adhésion de la Finlande à l'Otan n'est dirigée contre personne»

La Finlande est officiellement devenue mardi le 31e membre de l'Otan avec la remise des documents d'adhésion au chef de la diplomatie américaine Antony Blinken, dont le pays est le dépositaire du traité fondateur. «Nous déclarons la Finlande 31e membre de l'Alliance avec la réception de ces documents», a déclaré M. Blinken lors d'une cérémonie au siège de l'Otan à Bruxelles. «C'est bien sûr un grand jour pour la Finlande», a réagi le ministre finlandais de la Défense Antti Kaikkonen avant la cérémonie. Le secrétaire d'Etat américain, et le chef de l'Otan Jens Stoltenberg ont salué une «journée historique». Le pays nordique est devenu le 31e membre de l'Alliance le jour de l'anniversaire de sa créa-

tion, le 4 avril 1949. L'adhésion de la Finlande à l'Otan n'est dirigée contre personne. L'intégration de la Finlande à l'Alliance atlantique n'est dirigée contre aucun pays, a déclaré dans un communiqué le président finlandais Sauli Niinistö, mardi. «L'adhésion de la Finlande [à l'Otan] n'est pas dirigée contre qui que ce soit. Et elle ne change pas non plus les bases ou les objectifs de la politique étrangère et de la politique sécuritaire de l'État. La Finlande est un pays nordique stable et prévisible qui aspire à résoudre pacifiquement les désaccords. Les principes et les valeurs importantes pour la Finlande vont toujours déterminer notre politique étrangère dans l'avenir», a annoncé le dirigeant sur son compte Twitter. ■

## Russie-Afrique : Pour une impulsion au dialogue bilatéral

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov et son homologue sierra-léonais David Francis ont confirmé mardi, lors d'un entretien téléphonique, que le deuxième sommet Russie-Afrique devrait donner de l'élan à la coopération russo-africaine. C'est ce que le ministère russe des Affaires étrangères a indiqué dans un communiqué. Le sommet prévu en juillet 2023 à Saint-Petersbourg «devrait donner une impulsion

supplémentaire à la coopération russo-africaine qui est dans l'intérêt profond des peuples de la Russie et des États du continent» africain, a pointé le ministère. Les parties ont également évoqué les relations bilatérales, y compris le renforcement «des liens commerciaux et d'investissement». «Les deux interlocuteurs se sont accordés d'entreprendre des efforts supplémentaires pour élargir la

coopération en matière de géologie, d'énergie, d'agriculture et d'éducation», a poursuivi le communiqué. «Les deux ministres sont convenus de favoriser le développement du dialogue, soutenant le plein respect des intérêts et positions du Sud global dans le processus de la formation d'un ordre multipolaire plus démocratique et équitable dans le monde», a résumé la diplomatie russe. ■



# spiritualité

Ramadhan

## La véritable signification du mois sacré

Par Professeur Mohamed Chtatou

**Le Ramadhan permet aux fidèles de concentrer leur esprit sur la dévotion à leur foi par la prière, l'expression de la gratitude, la recherche du pardon et l'aide aux nécessiteux. Le jeûne est important pour les musulmans pour de nombreuses raisons. Par exemple, il favorise l'unité de la 'oummah car ils vont ensemble à la mosquée pour faire la prière des tarâwih après l'iftâr. Le Ramadan amène les musulmans à apprécier la nourriture, à remercier Allah pour ce qu'ils ont et les rend plus proches les uns des autres et des personnes qui les entourent. Le sawm est une lutte jihadique car les musulmans luttent contre la faim pendant le jeûne. Le jeûne du Ramadhan rend également les musulmans plus forts pour lutter contre le péché et plus charitables envers les autres.**



**U**n régime spécifique limité en calories pendant cinq jours (environ 1 000 calories par jour) est suffisant pour imiter le jeûne sans épuiser les nutriments. On pense que cette méthode est supérieure au jeûne de deux jours, car elle permet au corps d'entrer en cétose et de commencer un véritable nettoyage.

### Comment fonctionne le jeûne

Le processus de fabrication de cétone par le foie ressemble à ceci : Le glucose (sucre) est le principal carburant utilisé par vos cellules pour produire de l'énergie. Le jeûne utilise les réserves de glucose du foie, ce qui entraîne la libération de graisses par les cellules. Lorsque ces graisses parviennent au foie, elles sont converties en corps cétoniques que l'organisme utilise comme source d'énergie.

Avant que les humains n'apprennent à cultiver la terre, ils chassaient et cueillaient de la nourriture pour survivre. Ils pouvaient passer de longues périodes sans manger. Il fallait beaucoup d'énergie et de temps pour cueillir des noix et des baies ou chasser du gibier. Le corps humain s'est adapté à cette situation en utilisant les réserves d'énergie dont il disposait. Aujourd'hui, vous n'êtes plus obligé de chasser et de cueillir votre nourriture comme le faisaient vos ancêtres, mais le jeûne peut tout de même être bénéfique pour votre bien-être physique et mental.

Avec le jeûne intermittent, vous ne pouvez manger que pendant une période spécifique. Lorsque vous restez des heures sans manger, le corps utilise toutes ses réserves de sucre et commence à brûler des graisses. Il s'agit d'un phénomène connu sous le nom de commutation métabolique. Comme votre corps brûle les calories consom-

mées lors de votre dernier repas, le jeûne intermittent prolonge cette période et commence alors à brûler des graisses.

Pendant les périodes où vous ne jeûnez pas, vous pouvez boire de l'eau et des boissons sans calories comme le café noir et le thé et vous pouvez "manger normalement", mais cela ne veut pas dire manger tout ce que vous voulez. Il est recommandé d'éviter la malbouffe riche en calories, les aliments frits et les friandises.

La nourriture fournit aux cellules de notre corps leur carburant : le glucose. Notre corps libère une certaine quantité de glucose dans le sang et stocke le reste sous forme de glycogène, qu'il libère en fonction des besoins. Lorsque cette réserve est épuisée – après au moins 12 heures sans nourriture – nos réserves de graisse sont sollicitées. La combustion des graisses plutôt que du glucose produit des substances appelées cétones, dont les niveaux élevés peuvent supprimer la faim (ce qui pourrait expliquer pourquoi de nombreux jeûneurs affirment avoir moins faim après plusieurs jours de jeûne). Les chercheurs s'intéressent aux effets de cet état métabolique sur l'organisme. Par exemple, le Dr Michelle Harvie, diététicienne de l'université de Manchester, a découvert qu'en réduisant les niveaux de certaines hormones, le jeûne pourrait contribuer à réduire le risque de cancer du sein.

Le jeûne oblige le corps à commencer à brûler les graisses. À la base, restreindre sa consommation de nourriture peut donc être une technique efficace pour perdre du poids, mais les scientifiques sont divisés sur l'approche qui apporte le plus d'avantages pour la santé aux personnes qui suivent un régime. Le jeûne intermittent, tel que le "régime 5:2", recommande deux jours consécutifs pauvres en glucides et en calories (500 à 800) pour perdre du poids en

toute sécurité. Cependant, il faut des périodes plus longues (trois à quatre jours sans glucides) pour mettre l'organisme en cétose, état dans lequel l'appétit commence à diminuer. Les experts ne recommandent pas d'essayer sans soutien médical, car les conséquences à long terme du jeûne de haute intensité ne sont pas entièrement comprises.

Le jeûne semble être bénéfique pour l'esprit. Le Dr Mark Mattson, neuroscientifique, a montré que les souris soumises à un régime hypocalorique étaient plus vives que leurs congénères mieux nourries lors des tests de mémoire. En 2016, ses travaux sur l'homme ont suggéré que le jeûne pouvait contribuer à protéger le cerveau des protéines amyloïdes qui s'accumulent au cours de la maladie d'Alzheimer. Pendant ce temps, le professeur Tim Spector du King's College de Londres a remarqué que le jeûne affecte également nos bactéries intestinales : plusieurs espèces de bactéries présentes chez les personnes en bonne santé apparaissent à des niveaux plus élevés après un jeûne. Ainsi, sauter le petit-déjeuner de temps en temps pourrait être un jeûne suffisant pour bénéficier à votre microbiome.

### Le Ramadan est synonyme de solidarité et de partage

Le jeûne du Ramadan, du lever au coucher du soleil pendant tout le mois, est un acte de discipline personnelle visant à aider les fidèles à se rapprocher de Dieu en se concentrant sur la vie intérieure. De nombreux musulmans, à l'instar des chrétiens qui jeûnent pendant le Carême, estiment également que cette pratique les aide à grandir en solidarité avec les autres. xviii Dans un récit de 2015 publié sur le blog Unbound, Fatuma, la mère de l'ancien jeune parrainé Fosia au Kenya, a raconté comment le ramadan l'a aidée à grandir en compassion pour ses voisins, dont beaucoup ne partagent pas sa foi musulmane : xix

"Pendant le jeûne du Ramadan, nous nous sentons particulièrement liés aux nombreux habitants de notre quartier qui n'ont pas de quoi manger à cause de la pauvreté", a-t-elle déclaré. Lorsque nous rompons notre jeûne le soir, nous veillons à partager notre nourriture avec nos voisins. Lorsque nous recevons de la nourriture de Unbound et que l'un de nos voisins n'a rien, nous partageons volontiers avec lui."

Soulignant qu'il s'agit d'une période de compassion et d'empathie, le Secrétaire général António Guterres a déclaré le vendredi 1er avril 2022 que le mois sacré du Ramadan est un : xx "moment de réflexion et d'apprentissage, une occasion de se rassembler et de s'élever mutuellement". Dans son message vidéo marquant le mois sacré, le chef de l'ONU a déclaré qu'il avait personnellement renoué avec le jeûne de solidarité, une pratique qu'il avait entamée en tant que Haut-Commissaire aux réfugiés, titre qu'il a occupé de 2005 à 2015.

"Chaque Ramadan, j'avais l'honneur de visiter des pays musulmans, de jeûner en solidarité et de rompre le pain avec les gens. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a rendu cela impossible, mais je suis heureux de reprendre cette tradition cette année", a déclaré M. Guterres. Citant le Saint Coran, le chef de l'ONU a déclaré que Dieu a créé les nations et les tribus "afin que nous puissions nous connaître" et a appelé les gens à "travailler main dans la main pour la sécurité, la dignité et la prospérité de toutes les femmes et de tous les hommes". Ajoutant qu'en ces temps de tragédie et de souffrance, ses pensées et son cœur "sont avec tous ceux qui sont confrontés à des conflits, à des déplacements et à la peur", il a conclu que nous devons apprendre les uns des autres et "construire ensemble un monde pacifique".

Pr M.CH  
(Suite et fin)

Hommage à Makhoulf Boukhar

## Assassiné uniquement parce qu'il était journaliste !

**Les Constantinois et les Algériens des quatre coins du pays se souviennent toujours du lâche assassinat de feu Makhoulf Boukhar qui fut enlevé de son domicile par un groupe armé, un certain 3 avril 1995.**

C'était le 44<sup>e</sup> journaliste assassiné sur une liste de 103 de la corporation à l'époque où les assassins du l'AIS, GIA, GSPC, bras armé du Front islamique du salut, (FIS) semaient la terreur dans le pays. Ce parti qui a été autorisé à exercer en contradiction avec la constitution, notamment l'article 42, s'est transformé en une organisation terroriste après l'arrêt du processus électoral à la demande d'une grande partie du peuple. Les Algériens ne voulaient plus de ce parti dont les militants ont commencé à faire régner la terreur avant même qu'ils ne prennent le pouvoir. Pour rappel, les islamistes du Front islamique du salut ont créé une milice surnommée police islamique « Chorta islamiya » pour s'attaquer aux femmes non voilées. Cette milice composée essentiellement de barbus avait également une mission, à savoir la fermeture des lieux de commerce qui selon eux sont non conforme à la Charia. Plusieurs magasins de produits cosmétiques ou qui vendaient des « habits intérieurs » pour femmes et même des salons de coiffure femmes ont été fermés par la force. Dans la foulée, ces milices qui actuaient en compagnie de centaines de militants du Front islamique du salut ont empêché la tenue des soirées théâtrales et la projection des films dans les salles de cinéma. Les dirigeants des salles de cinéma ont été contraints par la force d'annuler leurs activités et de baisser les rideaux. Craignant le pire après la prise du pouvoir par les fanatiques du Front islamique du salut, des milliers de citoyens algériens sont (malgré la violence et les menaces) descendus dans les rues, appelant à mettre fin à cette anarchie. La démission du président de la République a permis l'annulation du second tour des élections législatives au grand soulagement de la plus grande partie de la population, y compris certains qui avaient voté pour ce parti. Deux membres fondateurs du Front islamique du salut ont également décidé de claquer la porte. Ne s'arrêtant pas là, les deux membres fondateurs ont annoncé leurs démissions à travers les écrans de la télévision. « Les hautes autorités doivent agir pour sauver le pays », ont-ils



■ Makhoulf Boukhar, 44<sup>e</sup> journaliste assassiné sur une liste de 103 de la corporation.

fait savoir. Ce n'était pas le cas des militants du Front islamique du salut qui criaient à la triche, appelant les autorités du pays à respecter le résultat des urnes. Les chefs historiques de ce parti, à savoir Abbas Madani et Ali Ben Hadj n'ont pas manqué d'appeler le peuple à l'insurrection et de pendre le pouvoir par la force. Le n° 2 du Front islamique du salut a enfilé une tenue de combat militaire et s'est rendu au siège de la télévision demandant de faire une allocution télévisée au peuple en sa qualité de vainqueur de ces élections. Il fut arrêté quelques minutes plus tard à la salle d'attente de l'ENTV. Le président du Front islamique du salut a, quant à lui, été interpellé au siège du parti. C'est à ce moment-là que les militants du Front islamique du salut ont mis en exécution le plan «B» de leurs chefs, si toutefois ils ne seraient pas au pouvoir. Des milliers de militants ont quitté les villes pour s'installer dans les montagnes des 48 wilayas. Les assassinats individuels et collectifs ont commencé ciblant les forces de sécurité, les hauts responsables du pays et les intellectuels. Le premier journaliste qui a été ciblé fut le martyr Tahar Djaout le 26 Mai 1993. Quarante-trois journalistes ont été soit égorgé ou abattu par

balles avant que feu Makhoulf Boukhar ne sera à son tour assassiné dans des circonstances dramatiques. Ce jour-là, 3 avril 1995, quatre hommes armés dont trois encagoulés se sont présentés au domicile de M. Makhoulf Boukhar, situé à la cité « Daksi » dans la ville de Constantine. Notre confrère qui était dans la salle de bain a bien voulu résister mais les assassins l'ont menacé de l'exécuter devant les siens. Afin de ne pas terroriser sa femme et ses enfants, il a courageusement accepté de partir avec les égorgés. Les criminels l'ont mis dans sa voiture et quittèrent le quartier en trombe. Alertés, les forces de police se sont lancées à la recherche des ravisseurs. Malgré les renforts déployés par les forces de sécurité, la trace du véhicule de feu Boukhar était introuvable. Le lendemain, la voiture a été retrouvée près de son domicile au niveau de la cité Bentchikou sur les hauteurs de Constantine. Au niveau du coffre du véhicule, le corps de Makhoulf Boukhar a été retrouvé sans vie la gorge tranchée et le corps mutilé. Des témoins qui avaient assistés à l'enlèvement de Makhoulf Boukhar ont reconnu le groupe armé, surtout le quatrième homme qui avait le visage découvert. Selon les mêmes témoins, qui se sont exprimés sous l'anonymat, ont indiqué qu'ils étaient tous membres de l'ex-Fis, bureau de Constantine. « Aucune enquête n'a été ouverte pour identifier les assassins de Makhoulf Boukhar afin qu'ils soient jugés et punis », ont déclaré des proches du journaliste. C'est le même cas pour la centaine de journalistes dont la vie leur a été ôtée par les criminels et qui jusqu'à aujourd'hui aucun de ses assassins n'a été arrêté pour y être jugé. Le malheur est que plusieurs de ses assassins vivent comme des nababs et continuent toujours d'exercer du chantage sur l'Etat et menacent la sérénité et la sécurité du pays. En somme, Makhoulf Boukhar le sage, l'intellectuel et qui n'a fait de mal à personne ne méritait pas un tel sort. Il a été assassiné par des individus armés aveuglaient par haine et par l'obscurantisme. Cet ignoble assassinat n'était pas le dernier du moment que les hordes sauvages ont tué 59 autres portant la liste à 103 journalistes assassinés. La liste des Algériens massacrés par les hordes sauvages avoisine les deux cent mille sans compter les disparus et les viols collectifs et individuels commis au nom de l'islam.

Moncef Redha

Adrar

## Diverses activités culturelles, religieuses et récréatives

Diverses activités culturelles, religieuses et récréatives continuent de meubler les soirées de Ramadhan à travers les différentes régions des wilayas d'Adrar et Timimoun au grand bonheur des populations locales. Les programmes peaufinés pour la circonstance prévoient des veillées coraniques, prière de la Tarawih (surrogatoires), des séances et halaqate de récitation du Saint Coran avec la participation des apprenants et disciples des écoles coraniques, des soirées de lecture de la Sunna (conduite du prophète Mohamed QSSL), en sus de l'animation des Madih, chants religieux et de louanges, ainsi que d'autres volets culturels concoctés par des associations. Des représentations théâtrales au niveau des esplanades publiques à la satisfaction d'un public venu se délecter des spectacles, figurent également au menu de ces activités. Dans ce cadre le bureau de l'association «Ness-El-Khir» de la commune de Reggane, (Sud d'Adrar), anime, en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des Waqf, des soirées religieuses consistant en la récitation et la psalmodie du Saint Coran, ainsi que des chants religieux (Madih). Outre l'organisation par l'association culturelle «Lamat El-Ahbab» du Ksar d'Ouled Moulay, (commune de Founoughil), d'une compétition de récitation «Tedjwid»

(psalmodie) du Saint Coran, un concours similaire est ouvert également par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) aux différents âges pour la qualification à la phase finale de wilaya, ont indiqué les organisateurs. Troisième du genre, cette compétition culturelle, placée cette année sous le patronage de la wilaya avec le concours du groupe Sonatrach et l'entreprise Algérie-Télécom, sera couronnée par la distribution des prix d'encouragement au profit de 400 participants, des deux sexes, au cours d'une grande soirée prévue dans le cadre de la célébration de la journée du savoir (16 avril), a-t-on ajouté. Pour sa part, le théâtre régional de la wilaya d'Adrar a mis au point, en ce mois de Ramadhan, un programme culturel et récréatif riche en activités ludiques, dont l'animation, en l'honneur des bambins, des soirées de clown à travers les espaces publics, a indiqué pour sa part, le directeur du théâtre, Amhamed Hadj Messaoud. Ces manifestations de Ramadhan ont également été confortées, au volet sportif, par l'organisation d'une session de formation en cyclisme, à l'initiative de la ligue de cyclisme de la wilaya, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), en sus d'un challenge du petit cycliste et petit Skateur avec la participation de 50 enfants, filles et garçons, a indiqué de

son côté, le président de ligue, Abdelwahab Haida.

De même, les actions caritatives en ce mois de pitié viennent d'être étoffées par le lancement d'une caravane de solidarité devant acheminer, 3.000 colis de denrées alimentaires, au profit des familles nécessiteuses et personnes aux besoins spécifiques établies à travers les diifférents communes et Ksour de la wilaya. La wilaya de Timimoun vit au même rythme de Ramadhan par l'animation d'une panoplie d'activités culturelles et culturelles, dont des nuits de l'Inchad et chants religieux avec la participation des troupes locales.

Pour sa part, la direction de la culture et des arts de la wilaya organise une série de manifestations à caractère scientifique et récréatif, dont des ateliers de formation d'enfants en récitation coranique «Tedjwid» (psalmodie), de chants religieux, des Halaqate animées par des imams et Chouyoukh, ainsi que l'initiation à la lecture pour développer cette notion en milieu des générations montantes, ont indiqué les organisateurs. Ces diverses activités culturelles drainent, au terme de la prière de Tarawih, un public nombreux venu apprécier le produit et les performances culturelles et artistiques locales.

Agence

INFO EXPRESS

### Laghouat Installation des détecteurs de monoxyde de carbone pour les abonnés

Une opération d'installation de détecteurs du gaz de monoxyde de carbone au profit des abonnés de la Sonelgaz a été lancée dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris mardi des responsables de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Cette opération, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Fodil Douafi, porte sur l'installation de deux détecteurs de monoxyde de carbone dans chaque foyer, sachant que la Sonelgaz recense un effectif de 130.000 abonnés répartis sur 24 communes de la wilaya, a indiqué le directeur de la Sonelgaz, Benahmed Karim.

L'installation de ces équipements d'alerte et de prévention des infiltrations du gaz de monoxyde de carbone, a pour objectif d'éviter les intoxications mortelles. Six (6) personnes (deux hommes, une femme et trois enfants) avaient trouvé la mort entre la fin de l'année 2022 et début 2023, asphyxiés par le monoxyde de carbone, et 36 autres ont été secourues, selon le responsable de la cellule de communication de la protection civile de la wilaya, le lieutenant Walid Nekmouche. Mettant à profit cette occasion, M. Mustapha La ghouati, membre de l'organisation nationale de la protection des consommateurs, a appelé à faciliter la tâche aux agents de la Sonelgaz pour l'installation des équipements de détection.

Agence

### Tébessa Mobilisation de 324 millions DA pour des opérations de réhabilitation du Barrage vert

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébéssa a mobilisé, au titre de l'exercice 2023, une enveloppe financière de 324 millions de dinars pour réaliser plusieurs opérations inscrites au programme de réhabilitation du Barrage vert, a indiqué mardi, le directeur de wilaya des services agricoles. ■



# décryptages

La France de Macron

## Un régime sécuritaire bâti sur la répression

**En France, les officiants de l'appareil répressif ont toujours eu le sens de l'ordre avant celui de la légalité, le sens de l'État avant le souci du citoyen ». Philippe Boucher**

L'investissement est observable dans l'augmentation des effectifs policiers et l'accroissement des équipements sécuritaires, fréquemment et massivement mobilisés ces dernières années, en particulier sous la présidence répressive de Macron. Comme on l'avait relevé lors du mouvement des Gilets jaunes, victime d'une impitoyable répression policière.

En effet, au cours de ces opérations de répression contre les Gilets jaunes, outre l'usage inattendu de blindés militaires pour réprimer les manifestants, le gouvernement Macron appela en renfort l'armée pour suppléer les forces policières dans le maintien de l'ordre. Nul doute, le 8 décembre 2018, à Paris, la répression fut exceptionnellement violente. Selon le journal Le Monde daté du 7 décembre 2019, lors de cette manifestation, le commandement des CRS s'adressa à ses troupes en ces termes : « Si vous vous demandez pourquoi vous êtes entrés dans la police, c'est pour un jour comme celui-ci ! Vous pouvez y aller franchement, allez-y franchement, n'hésitez pas à percuter ceux qui sont à votre contact, à proximité... Ça fera réfléchir les suivants ». Cette sinistre philippique fait écho à celle de l'écrivain Edmond de Goncourt proférée lors de l'écrasement des Communards : « les saignées comme celle-ci, en tuant la partie bataillante d'une population, ajournent d'une conscription la nouvelle révolution. C'est vingt ans de repos que l'ancienne société a devant elle. » Cette philippique sentencieusement assassine fait également écho à celle du président Charles de Gaulle (et non au lampiste Maurice Papon) prononcée probablement lors de la réunion ministérielle tenue à la veille de la Manifestation du 17 octobre 1961, le jour où les policiers, assurés de l'impunité, massacrèrent des centaines d'Algériens, blessèrent des milliers d'autres. Soit dit au passage, selon les deux historiens anglais, Jim House et Neil Mac Master, les massacres commis le 17 octobre 1961, sous la présidence de Gaulle, constituent « dans toute l'histoire contemporaine de l'Europe occidentale, la répression la plus violente et la plus meurtrière qu'ait jamais subi une manifestation de rue désarmée ». Cela expliquerait pourquoi les successifs gouvernants français (de gauche comme de droite) s'appliquèrent, jusqu'à une date récente, par une omerta institutionnelle doublée d'une censure historiographique, à occulter des mémoires cette sombre page de l'histoire de la France, ce monumental crime d'État. Quoi qu'il en soit, la répression meurtrière du 17 octobre 1962, comme celle du 8 février 1962 du métro Charonne, s'inscrit dans le pro-



longement de la politique répressive sanguinaire décrétée sous le gouvernement socialiste des Guy Mollet et Mitterrand, qui avaient octroyé les pleins pouvoirs aux autorités militaires stationnées en Algérie, notamment au général Massu, responsables des actes de torture systématiques et des milliers d'exécutions. Et dans le prolongement du massacre de masse perpétré le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata. Et dans le prolongement de l'écrasement sanguinaire de la révolte d'El Mokrani de 1871, et dans le prolongement des enfumades des années 1840... La liste des répressions, tortures et massacres de masse de l'État français est impossible à chiffrer tant elle est incommensurable.

Il est utile de souligner que les méthodes sanguinaires employés par l'État français révèlent le véritable visage de la classe dominante française, l'imposture de la démocratie bourgeoise, l'hypocrisie de l'idéologie des droits de l'Homme au nom desquels la bourgeoisie française massacre démocratiquement des peuples, ses citoyens récalcitrants.

Par ailleurs, pour revenir à notre époque toujours autant marquée par la répression et le despotisme activement prospères sous le gouvernement Macron, deux activités étatiques qui ne connaissent pas la crise, on pourrait ajouter cette observation : les confinements pénitentiaires meurtriers et la militarisation de la société sur fond de restrictions des libertés individuelles et collectives, décrétés lors de la pandémie de Covid-19 par Macron contre les populations délibérément infantilisées et criminalisées, avaient pour dessein de vacciner ces populations de leurs ataviques prédis-

positions subversives virales, pour des décennies, notamment par la terreur inoculée dans le corps social ordinairement rebelle. Mais cette tentative d'éradication du virus de la révolte était vaine. Les mouvements de révolte ne viennent-ils pas de reprendre avec une intensité accrue, une puissance de propagation qui dépasse de loin celle de l'épidémie du coronavirus ? Chaque français est désormais affecté par le virus de la rébellion, qu'aucun vaccin coercitif ou répressif ne peut endiguer.

De manière générale, ces récentes années, au pays des droits de l'Homme, lors des manifestations, systématiquement les forces de l'ordre utilisent des LBD (les lanceurs de balle de défense), véritables armes de guerre. En effet, dans la France « démocratique », cette arme létale de maintien de l'ordre fut adoptée par la police en 1995 pour éviter les traditionnelles interactions physiques, symbolisés par les confrontations (le corps à corps) entre forces de l'ordre et manifestants, aux fins d'épargner les policiers des risques de blessures graves ou létales liés aux opérations de neutralisation directes.

### Usage massif des LBD, armes létales, contre les manifestants

C'est d'ailleurs l'argument avancé par l'État pour légitimer la généralisation de cette arme (létale), permettant aux policiers d'attaquer les manifestants à distance, au moyen de ces lanceurs de « balles létales » et des « grenades de désencerclement », sans encourir aucun risque au cours de leurs opérations répressives.

Le LBD, ressemblant à un fusil, possède la précision d'une arme de guerre. L'usage

de cette arme peut présenter à courte distance des effets traumatiques pouvant entraîner des lésions graves irréversibles, voire létales. À l'origine, le LBD était initialement employé par les policiers de la BAC (Brigade anticriminalité) patrouillant dans les quartiers populaires de banlieue, ces cités dortoirs où sont parquées les classes populaires assimilées aux classes dangereuses. Après expérimentation sur les populations paupérisées, souvent issues de l'immigration postcoloniale, notamment algérienne, l'usage de cette arme de guerre fut généralisé, banalisé, « démocratisé », puisqu'elle fut ensuite massivement utilisée lors des répressions policières contre les manifestants pour pacifier leurs ardeurs revendicatives, leur apprendre la docilité, l'obéissance, la soumission.

Désormais, dans la France de Macron, aussi bien dans les manifestations que dans les quartiers populaires, la police n'hésite plus à utiliser cette arme de guerre contre la foule dans ses opérations de contention ou de neutralisation. Car les LBD ont pour caractéristique d'induire une véritable logique de guerre. Cet arsenal a pour vocation de mutiler et de terroriser la population turbulente ou révoltée.

Ces dernières décennies, en France les répressions policières se sont étendues des marges de la société turbulente et insurgée à la population civile pacifique. Particulièrement vrai lors des mobilisations populaires revendicatives, toujours en pleine expansion du fait de l'accentuation de la crise économique et du durcissement autoritaire du gouvernement Macron.

Cependant, même en temps ordinaire, les exactions et brutalités policières sont devenues fréquentes, notamment lors des récurrentes interpellations musclées, illustrées par les techniques de neutralisation militaires extrêmement violentes, symbolisée par la technique dite de la clé d'étranglement respiratoire ou sanguin et le plaquage ventral, employée ordinairement par les policiers et les gendarmes.

Ces techniques d'arrestation sont régulièrement responsables de centaines de « bavures policières », ces crimes institutionnalisés couverts par la Police des polices (institution policière opaque en charge de la protection de leurs frères d'arme, les voyous policiers) et la Justice, cette autre institution de classe au service des classes possédantes. À cet égard, le 25 mai 2021, pour garantir une totale impunité policière, en France le gouvernement Macron fit adopter par le Parlement une loi dite « sécurité globale » visant à interdire la diffusion d'images de policiers dans l'exercice de leurs « pacifiques fonctions de maintien de l'ordre », assurée, comme tout le monde le sait, dans le respect des citoyens et des manifestants. Au vrai, cette Loi « sécurité globale » vise à couvrir les violences et bavures policières par l'interdiction faite aux journalistes comme à tout « citoyen » de filmer les visages des policiers tabasseurs. Selon ce texte de loi machiavélique, ces films et ces photos pourraient mettre en danger les policiers accomplissant humainement leur « devoir » de répression. Et tout contrevenant sera condamné à 45 000 euros et un an de prison. Dans la « France démocratique » de Macron, loi constitue désormais un véritable blanc-seing accordé aux policiers, leur permettant ainsi de réprimer en toute invisibilité et impunité.

**En France, en particulier depuis l'intronisation de l'employé de banque Rothschild à l'Élysée, aux yeux duquel le peuple français en lutte ne constitue qu'une « foule et une meute illégitime », les répressions policières prennent des formes brutales, aveuglantes à force d'éborgnement des manifestants. Qui plus est, les forces de l'ordre usent de moyens coercitifs et répressifs hautement sophistiqués.**

(A suivre...)  
Khider Mesloub



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 Les malheurs de Ruby  
15.40 Les malheurs de Ruby  
17.00 Météo  
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18.15 Demain nous appartient  
19.00 Journal  
19.20 Météo  
20.00 Irlande / France  
21.10 The Resident  
23.45 The Resident  
23.58 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
16.15 Ça commence aujourd'hui  
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
20.00 Journal  
20.35 Météo  
20.38 Basique, l'essentiel de la musique  
20.40 Meurtres au paradis  
21.10 L'école de la vie  
22.45 L'école de la vie



10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.05 Sport 6  
20.30 E=M6  
20.30 Scènes de ménages  
21.10 Top chef  
23.15 Top chef



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Des chiffres et des lettres  
15.05 Questions pour un champion  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Ma ville, notre idéal  
19.00 Tout le sport  
20.05 Samedi d'en rire, la quotidienne  
20.27 La stagiaire  
20.30 Cuisine ouverte  
21.00 Nantes / Lyon  
22.45 Météo  
23.05 Réseau d'enquêtes



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



20.28 Hollywood Live  
20.50 The Ghost Writer  
22.54 355



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 13 novembre  
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.05 La p'tite librairie  
21.40 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.25 Mensch  
20.46 Hollywood Live  
20.50 Spider-Man : Homecoming  
22.31 Speed



19.45 Arte Journal  
20.05 28 minutes  
20.47 Le dessous des cartes : l'essentiel  
20.55 L'auberge espagnole  
22.35 La conséquence



17.45 Eurosport News  
20.00 Ethias Cross 2020/2021  
20.55 Eurosport News  
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)  
22.30 Les rois de la pédale  
23.00 Eurosport News  
23.05 Ethias Cross 2020/2021

## Sélection



### Ciné Frisson – 19.25

#### Mensch

Thriller de Steve Suissa

→ A 35 pages, Sam, casseur de coffres hors pair et truand sympathique allergique à la violence, aimerait rattrapper après un dernier coup pour élever son fils.

### Ciné Frisson – 20.50

#### Spider-Man : Homecoming

Film fantastique de Jon Watts

→ Après avoir prouvé sa valeur aux Avengers, Peter Parker, alias Spider-Man, est surveillé de près par son mentor Tony Stark. Il apprend difficilement son métier de superhéros.



### Ciné Premier – 22.54

#### 355

Film d'action de Simon Kinberg

→ Lorsqu'une arme top secrète se retrouve entre les mains de mercenaires, une membre de la CIA, Mason «Mace» Brown, est forcée de rejoindre Marie, agent allemand et ancienne collaboratrice du MI6, une spécialiste en informatique, Khadijah, et l'experte psychologue colombienne...



**MOIS DE RAMADHAN**

**EXPOSITION  
«COUTUMES ET  
TRADITIONS DE LA  
FAMILLE ORANAISE»**

Une exposition «Coutumes et traditions de la famille d'Oran au mois de Ramadhan», ouverte lundi à Oran, met en exergue la fabrication de gâteaux traditionnels dans la capitale de l'Ouest algérien qui résistent devant la prolifération de gâteaux modernes.

Organisée par le Centre d'artisanat traditionnel de hai «Es-sabah», cette manifestation avec la participation de 13 artisans expose une variété de gâteaux traditionnels telles que «Griwech», «Makrouf», «Torno» et «Kaak» et autres gâteaux qui garnissent la table à l'Aïd El-Fitr et occupent une grande place des plats des familles oranaises qui maîtrisent leur préparation avec l'introduction de nouvelles touches.

L'exposition constitue aussi une opportunité pour les femmes artisanes diplômées de l'Ecole de formation et de perfectionnement du niveau, spécialisée dans la fabrication de gâteaux pour faire connaître leur savoir-faire dans le domaine de préparation de gâteaux traditionnels et modernes, a souligné l'artisane Nadia Yahyaoui, une formatrice contractuelle avec la chambre d'artisanat et des métiers.

Cette exposition, qui s'inscrit dans le cadre du programme du secteur du tourisme et de l'artisanat à Oran, permet aux femmes au foyer et aux artisanes rurales ayant bénéficié d'une formation dans le domaine de la pâtisserie de promouvoir leurs produits, selon le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Khalid Tahraoui.

Les artisanes participantes œuvrent à innover d'autres types de gâteaux alliant entre le traditionnel et le moderne avec une touche personnelle pour se frayer une place au marché des gâteaux qui enregistre une demande croissante de la part de femmes aux foyers pour acquérir des gâteaux prêts.

A l'occasion, les ingrédients pour la préparation des gâteaux sont également exposés, en plus de la programmation d'un concours de la meilleure table traditionnelle au mois de Ramadhan, avec la participation de 10 artisanes et sous la supervision d'un jury composé de professionnels connus au niveau national et international. Le plat «Rogag» préparé par la famille oranaise est principal à la moitié du mois du jeûne.

L'exposition de quatre jours "Coutumes et traditions de la famille oranaise au mois de Ramadhan" est organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran et l'artisane Nadia Yahyaoui.

**R.C.**

**Evocation**

## Sid Ali Kouiret, monstre sacré du cinéma algérien

**Avec son sourire déifiant l'adversité, ses personnages marginaux mais attachants et une présence et une élégance singulières sur les planches comme à l'écran, Sid Ali Kouiret aura marqué l'âge d'or du 7<sup>e</sup> Art algérien et la mémoire collective par un parcours admirable et prolifique né dans le combat libérateur par la culture.**

Avec le personnage de Ali, dans «L'opium et le bâton» d'Ahmed Rachedi, celui de Si Ahmed dans «Décembre» de Mohamed Lakhdar-Hamina, ou avec son duo légendaire avec Rouiched dans «Hassan Terro», «Hassan Taxi» de Mohamed Slim Ryad, «Hassan Niya» de Ghaouti Ben Deddouche qui va lui donner le rôle principal dans «Echebka», Sid Ali Kouiret va très vite conquérir le cœur des Algériens.

Cette belle carrière a commencé par une rencontre fortuite dans un café entre ce jeune homme de 17 ans, sortant à peine d'une enfance difficile et vivant de petits métiers au port d'Alger, et le metteur en scène et comédien Mustapha Kateb, qui va l'intégrer dans sa troupe de théâtre amateur.

Sa passion pour le théâtre et les voyages vont le mener en Allemagne, en France ou encore en Roumanie pour des festivals, puis



à signer en 1954 avec la troupe municipale d'Alger dirigée par celui qui a été à l'origine de nombreuses carrières admirables, Mahieddine Bachtarzi, avant que la surveillance des services de sécurité coloniaux ne le pousse à sillonner les «Cafés FLN» en France avec Mohamed Boudia, Hadj Omar ou encore Nouredine Bouhired.

Tout naturellement, Sid Ali Kouiret se retrouve en 1958 dans l'effort de sensibilisation de l'opinion internationale à la cause de l'indépendance de l'Algérie, avec la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN).

Au recouvrement de l'indépendance, le Théâtre national algérien, fraîchement nationalisé, le compte parmi ses comédiens et il campe un rôle dans l'adaptation à la télévision de la pièce «Les enfants de la

Casbah» de Abdelhalim Raïs, point de départ d'une carrière dans le cinéma qui va commencer avec le réalisateur Mohamed Lakhdar-Hamina et Rouiched dans «Hassan Terro» en 1968.

Mohamed Lakhdar-Hamina va lui faire encore appel dans «Décembre» (1971) et dans le seule palme d'or du cinéma algérien «Chroniques des années de braise», et l'acteur va encore marquer les esprits avec le personnage de Ali, le moudjahid exécuté devant sa famille et tout son village, dans «L'opium et le bâton».

Après les années 1980, et «Hassan Taxi» et «Hassan Niya», Sid Ali Kouiret va prendre sa retraite du TNA et accompagner encore Rouiched sur les planches pour «Les concierges», et camper des rôles avec de jeunes réalisateurs

comme Kamel Dahane dans «Les suspects» et Okacha Touita pour «Morituri», adapté du roman de Yasmina Khadra.

Avant sa disparition, il a joué dans «Llob and Co», une autre adaptation de œuvre de Yasmina Khadra, réalisée par Bachir Derrais, et va intervenir comme producteur du film «Mista» de Kamel Laiche.

«L'une des dernières grandes vedettes du cinéma algérien», «humanisme exceptionnel», «tempérament joyeux», «charisme et talent inégalables», ou encore «l'enfant terrible du cinéma algérien»: c'est ainsi que cinéastes, artistes et compagnons de route avaient qualifié Sid Ali Kouiret, disparu un 5 avril 2015, après une longue carrière de plus de 60 ans, jalonnée de nombreux succès.

**R.C.**

**Soirées ramadhanesques**

## Alger au rythme du chaâbi et de l'andalou

Durant le mois sacré de ramadan, la ville d'Alger a pour habitude de garder une place en soirée aux musiques citadines qui y ont un ancrage, cette année les soirées de la capitale sont rythmées par le son de la mandole et du banjo, ou du qanoun et du oud avec une programmation sensiblement plus dense de la chanson chaâbi et de l'andalou.

La chanson chaâbi dans ses différents mouvements et conceptions a investi les quartiers et places publiques de nombreux quartiers de la capitale, durant la première moitié du mois sacré, une période où les habitudes du citoyen le poussent à un repli vers la spiritualité et le patrimoine culturel, dans ses expressions les plus authentiques.

Pour l'occasion, l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, a tenté le pari d'emmener le chaâbi, ses orchestres et ses interprètes, du jeune débutant au cheikh reconnu, dans les différents quartiers d'Alger comme Bouzaréah, Sidi Moussa, Cheraga, Kouba, Souidania, Oued Smar, Rouiba, Bab El Oued, Sidi Abdelah, ou encore El Biar.

Après trois années bouleversées par les restrictions et changements d'habitudes imposés par la crise sanitaire mondiale, et l'abandon de certains réflexes de sorties et d'animation

culturelle, cet établissement entreprend un retour à la normal progressif dans ses activités et choisi d'aller au plus près du public, dans leurs quartiers.

Abdelkader Chercham, Kamel Aziz, Lamine Saâdi, Abdelkrim Chenine, Nacer Mokdad, Nassim Bor, Karim Melzi, Nacereddine Galiz, Nouredine Allane, Mohamed Sergoua, ou encore Merzak Bensaid et de nombreux autres, sont au programme de l'établissement Arts et culture pour semer le qcid et l'authenticité dans la capitale.

Toujours dans le chaâbi, les amoureux du genre auront rendez-vous avec d'autres grands noms de cette musique, à la célèbre salle Atlas d'Alger, où l'Office national pour la culture et l'information propose des soirées animées par Abdelkader Chaou, Abderrahmane El Kobi, Mahdi Tamache, Kamel Aziz, Sid Ali Dris, ou encore Hakim El Ankis.

En plus de cette programmation déjà riche et bien répartie, le palais de la culture Moufdi-Zakaria se prépare à accueillir le 12<sup>e</sup> Festival national de la chanson chaâbi, prévu du 6 au 9 avril, avec la participation de 16 jeunes interprètes sélectionnés en plus d'un hommage au regretté

Aziouz Rais, disparu en décembre 2022.

Dans un autre registre musical, tout aussi classique et pas moins authentique et chevillé à la culture de la ville, d'autres établissements ont fait le choix de la nouba et des écoles Sanâa, Gharnati et Malouf pour attirer le public à l'image du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi qui a choisi de faire honneur à l'illustre artiste dont il porte le nom avec une programmation oscillant entre le théâtre et la musique andalouse.

Entre deux représentation du 4<sup>e</sup> Art, ce sont Lila Borsali, Abbas Righi, Manel Gherbi, ou encore l'association «Ahl EL Fen» qui feront revivre ce patrimoine, si cher à Bachtarzi, et que l'Opéra d'Alger compte également proposer à son public en invitant Adil Belkhodja et son orchestre de

Tlemcen pour accompagner Nesrine Ghenim et Abdelhamid Taleb Bendiab, ainsi que le chef d'orchestre Samir Boukridira et sa formation régionale de Constantine, pour une soirée avec Amine Bounah.

L'orchestre andalou de l'Opéra d'Alger sera lui aussi de sortie pour accompagner les interprètes Manel Gherbi et Samir Toumi.

**R.C.**



# vie pratique

## SAHA RAMDANKOUM

### BRICK TUNISIEN À L'OEUF



#### INGRÉDIENTS

- 5 Feuilles de brick ou selon le nombre de personne
- 5 Oeufs
- Une poignée de câpres
- Une boîte de thon à l'huile égouttée de son huile.
- Un oignon émincé
- Fromage râpé
- 4 pommes de terre moyenne
- du persil haché
- Sel et poivre noir
- harissa

#### PRÉPARATION

Faites bouillir les pommes de terre nettoyées et coupées en cube, et faites cuire dans une eau salée, égouttez bien les pommes de terre de son eau et écrasez les, chauffez l'huile, puis baissez le feu, prenez une feuille de brick, placez la pomme de terre écrasée en cercle, cassez l'oeuf au centre, salez et poivrez, ajoutez par dessus le persil, le thon émietté, quelques câpres, la harissa et enfin le fromage.

### TARTE TATIN AUX POMMES



#### INGRÉDIENTS

- pâte feuilletée
- entre 6 et 10 pommes selon la taille du moule.

#### Pour les pommes:

- 1 c. à soupe de sucre
- 30 gr de beurre
- 1 c. à café de cannelle .... ou selon le goût

#### Pour le caramel

- 200 gr de sucre
- 80 ml d'eau
- 45 gr de beurre

#### RÉPARATION

Epluchez les pommes, retirez les pépins, et coupez les en moitié ou en quartier selon la taille des pommes, placez les dans un saladier, ajoutez par dessus, le beurre fondu, le sucre et la cannelle, mélangez bien et mettez de côté.

#### Préparez le caramel :

Faites cuire le sucre et l'eau dans une casserole à fond épais sur feu moyen, jusqu'à ce que le caramel prenne une belle couleur dorée, ou atteint 180 °C, retirez du feu et introduisez le beurre, mélangez bien puis versez dans une moule de 22 à 24 cm de diamètre. Placez les pommes sur le caramel, arrangez selon votre goût et surtout selon la quantité que vous avez. Faites cuire dans un four préchauffé à 180 °C pendant au moins 15 minutes. Retirez du four, et couvrez avec un cercle de pâte feuilletée, faites une fente au milieu et remettez à cuire au moins 30 minutes à 180 °C, ou jusqu'à ce que la pâte feuilletée prenne une belle couleur dorée. Retirez du four, laissez refroidir un peu au moins 5 à 10 minutes avant de tourner la tarte.

## Météo

Jeudi 6 avril  
18°C / 33°C

→ Dans la journée :  
Averses dans la matinée  
min 23°C ressentie 23°C  
max 28°C ressentie 29°C  
Vent modéré d'ouest

→ Dans la nuit :  
Ciel dégagé  
min 24°C ressentie 25°C  
max 26°C ressentie 27°C  
Vent faible de sud-est

Alger :  
Lever du soleil : 06:32  
Coucher du soleil : 19:15



## Santé

### Quels sont les effets du Ramadhan sur le corps ? Bon ou mauvais ?



#### Quels sont les effets secondaires ou méfaits du Ramadan ?

L'énergie utilisée durant la journée est bien plus importante que celle utilisée durant la nuit.

La nuit, le fonctionnement du corps tourne au ralenti. "Si on mange trop gras, trop sucré, trop salé, notre corps fait des gros stocks qui auront une in-

fluence sur la digestion et la prise de poids. On peut également manquer de certains minéraux et ainsi développer des carences".

Une mauvaise alimentation et une mauvaise hydratation peuvent également entraîner une mauvaise haleine, des nausées, des maux de tête, une faiblesse générale.

#### Pourquoi le Ramadan donne mal de tête ? Que faire ?

Le jeûne du Ramadan demande une période d'adaptation après l'arrêt brutal de l'alimentation. Certaines personnes peuvent alors manifester des maux de tête voire des migraines. Conseils.

(Suite et fin)

## Délices du jour

### GRATIN DE COEURS D'ARTICHAUTS À LA VIANDE HACHÉE

#### INGRÉDIENTS

- 200 gr viande hachée
- un gros oignon
- 2 gousses d'ail
- une branche de céleri
- 1 carotte râpée
- une poignée de petits pois
- 2 tomates moyennes concassées facultatif
- sel et poivre noir
- persil haché
- huile d'olive extra vierge

#### Pour la béchamel :

- 2 verre de lait
- 1/2 verre de farine
- 1/4 verre de beurre
- sel noix de muscade



#### Préparation

Cuire les coeurs d'artichauts à la vapeur avec un peu de seln dans une large poêle, faire revenir l'oignon haché dans un peu d'huile d'olive extra vierge, jusqu'à avoir une couleur translucide, ajouter le céleri coupé en petits dés et la carotte râpée, faire le tout bien revenir, ajouter l'ail écrasé et la viande hachée, faire revenir pour donner une

belle couleur à la viande hachée, assaisonner avec le sel, poivre noir, ajouter le persil haché et les petits pois et laisser revenir jusqu'à la cuisson de la farce. Dans une casserole sur le feu doux, mettre le beurre et laisser fondre, ajouter la farine et mélanger bien jusqu'à ce que ça prenne une belle couleur dorée, ajoutez le lait en mélangeant sans arrêt avec le fouet jusqu'à ce qu'elle épaississe, ajouter le sel, la noix de muscade, laisser de côté. Dans un moule beurré, ou des mini-cocottes ( pour avoir des gratins individuels), mettre au fond un peu de sauce béchamel. Disposer les coeurs d'artichauts, couvrir avec la viande hachée, puis le restant de la sauce béchamel. Gratiner au four pendant 20 minutes.

## Horaires des prières

Jeudi 15 Ramadhan 1444:  
6 avril 2023

Dhor .....12h51  
Asser .....16h26  
Maghreb .....19h15  
Icha .....20h38

Vendredi 16 Ramadhan 1444:  
7 avril 2023

Fedjr .....05h00

IMSEK : 04 : 50  
IFTAR : 19 : 15



## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85



Tennis de table (ITTF)

## L'Algérien Mehdi Bouloussa gagne 16 places dans le nouveau classement mondial

→ Le pongiste algérien Mehdi Bouloussa a fait un bond de 16 places au classement du mois d'avril pour les épreuves simples, publié par le site de la Fédération internationale de tennis de table, alors que le podium est composé de deux Chinois, Fan Zhendong et Wang Chuqin et un Japonais Tomokazu Harimoto.



■ Bouloussa n'a rejoint l'EN que depuis 2 ans, après avoir été international français.

Bouloussa, 27 ans, qui n'a rejoint que depuis deux années l'équipe nationale algérienne de tennis de table, après avoir été international français, occupe la 74e position avec un total de 267 points, améliorant son dernier classement (90e). Cette progression au classement international de Bouloussa s'explique par ses récentes prestations, lors des compétitions internationales. Au niveau continental, Mehdi Bouloussa a gagné deux places et se hisse à la 4e place, derrière le maître du tennis de table africain, le Nigérian Quadri Andria, 11e mondial avec 1935 points, l'Égyptien Omar Assar (32e mondial avec 710 pts), mais qui a perdu six places au niveau mondial et son compatriote Ahmed Saleh.

D'autres pongistes algériens ont également enregistré des progressions notables dans le nouveau classement mondial, à l'image de Sami Kherouf qui a gagné 22 places, désormais logé à la 205e position mondiale et 17e africaine avec 67 points. Son compatriote, Abdelbasset Chaichi, 213e avec 59 pts, grignotant 27 places et occupant la 18e place sur le continent, et Aïssa Belkadi qui progresse de 19 places pour occuper la 416e place au niveau mondial et 40e en Afrique. De son côté, Larbi Bouriah, qui avait pris part aux derniers Jeux olympiques de Tokyo, est positionné au 22e rang africain, et 240e mondial, glissant de 11 places. Le podium mondial pour le mois d'avril est occupé par les Chinois Fan Zhendong (8325 pts) et Wang Chuqin

(4765 pts), et le Japonais Tomokazu Harimoto (4035 pts). Chez les dames (individuelles), la meilleure pongiste algérienne classée est Katia Kessaci, qui occupe la 17e position au plan africain avec 55 pts seulement et une 216e place mondiale. Elle est suivie par Lynda Loghraïbi, 47 pts (18e et 238e mondiale), Houda Nourhane Taghercifi (22e et 248e mondiale/45pts) et Malissa Nasri (29e africaine, 301e mondiale et avec 25 pts). Le classement africain des dames a été, une nouvelle fois, dominé par les Égyptiennes qui ont pris les trois premières positions, avec la capitaine Dina Meshref (25e mondiale et 1re sur le plan africain avec un total de 920 pts), suivie de Hana Goda (36e mondiale avec 655 pts), Youssra Helmy (51e mondiale avec 413 pts).

La 4e place au plan africain revient à la Nigériane Fatima Bello (62e mondiale, avec 350 pts). En double messieurs, la paire algérienne Bouloussa-Larbi Bouriah pointe à la 4e position africaine et à la 75e place mondiale, avec un total à 175 pts, progressant de 15 places. Le podium est occupée, par deux paires égyptiennes et un double nigérian. En double dames, le duo algérien qui marche actuellement bien, Katia Kessaci-Lynda Loghraïbi occupe la 4e africaine et la 67e mondiale avec 175 points, dans un classement continental dominé par l'Égypte. Idem pour le double mixte où on retrouve la meilleure paire algérienne composée de Bouriah et Kessaci à la 7e position africaine et 113e mondiale.

R. S.

### EN DEUX MOTS

**Lille OSC : L'Algérien Adam Ounas absent pour un mois**

L'international algérien de Lille OSC, Adam Ounas, souffrant d'une lésion musculaire, sera indisponible pour une période d'un mois, a annoncé mardi le club de la Ligue 1 française de football. «Adam Ounas souffre d'une lésion musculaire intrinsèque du quadriceps gauche. Sa durée d'indisponibilité est estimée à 4 semaines», a indiqué de club du nord sur sa page officielle sur Facebook. Le joueur algérien a contracté cette blessure lors de la victoire du LOSC contre le FC Lorient (3-1), dimanche pour le compte de la 29e journée. Ounas (26 ans) a dû quitter la pelouse après une demi-heure du coup d'envoi de la rencontre. Le retour de l'ancien des Girondins de Bordeaux n'a duré que trois semaines seulement, en raison d'une blessure aux adducteurs, qui l'a écarté des terrains depuis le 15 janvier dernier. «Merci à tous pour vos messages dans ces moments difficiles» a écrit le champion d'Afrique en 2019 avec les «Verts» sur son compte «Instagram».



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup> Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs** : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

MC Saïda

### Retrait de confiance au bureau directeur

→ L'Assemblée générale extraordinaire (AGE) du MC Saïda, tenue dans la soirée de lundi, a abouti au retrait de

confiance au bureau exécutif du club sportif amateur (CSA) de cette formation pensionnaire de la Ligue 2 de foot-

ball, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Cette instance, qui a désigné un représentant pour assister à cette AGE convoquée sur demande de la majorité des membres de l'AG, a fait savoir que pas moins de 48 membres ont voté pour le retrait de confiance au bureau directeur du CSA du MCS.

A cet effet, un directoire sera installé dans les prochains jours pour gérer les affaires du club en vue de la suite de la saison, en attendant la tenue d'une AG électorale, a-t-on souligné.

Le MCS traverse une conjoncture difficile cette saison comme l'atteste sa 15e et avant-dernière position au classe-

ment de son groupe (Centre-Ouest). Cette équipe reste sur une cinglante défaite à domicile face au leader l'ES Ben Aknoun (5-0), samedi passé.

Avant la tenue de l'AGE, le wali de Saïda, Ahmed Boudouh, a présidé une réunion ayant regroupé les autorités locales ainsi que d'anciens dirigeants du MCS pour justement étudier les voies à mener pour sauver le club de la relégation, indique-t-on encore.

Le 'Mouloudia', deuxième potentiel reléguable, rendra visite, samedi prochain, au WA Tlemcen, 13e et premier potentiel non reléguable, pour le compte de la 24e journée du championnat. Un seul point sépare les deux équipes au classement. ■

Ligue 2

### Entrée gratuite pour le match SCM-ESM

→ L'entrée sera gratuite au stade 20-août de Mecheria à l'occasion de l'affiche de la 24e journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest) qui opposera samedi prochain le SC Mecheria à l'ES Mostaganem, a annoncé lundi la direction du club local. Dans un communiqué de presse publié sur sa page Facebook officielle, la direction du SCM a fait savoir que «l'entrée sera gratuite pour tous les supporters de notre équipe de toute la wilaya et celles limitrophes».

Le SCM et le l'EST occupent la deuxième place au classement en compagnie aussi de la JSM Tiaret avec 49 points chacun. Les trois clubs accusent un retard de trois unités sur le leader, l'ES Ben Aknoun.

Les gars de «Mecheria» restent sur un nul ramené du terrain de la JSMT (0-0), devenant le premier club à avoir contraint son adversaire au partage des points chez lui. Aupara-

vant, ce dernier a gagné toutes ses rencontres at-home au nombre de 11. L'ESM, qui a perdu son fauteuil de leader dans les dernières journées de la phase aller, est revenu dans la course à l'accession depuis le début de la deuxième manche du championnat. Vainqueur à domicile contre le NAHD (1-0) lors de la précédente journée, cette équipe espère poursuivre sur sa lancée pour garder ses chances intactes dans la bataille de la montée.

Ce sera néanmoins difficile pour les gars de «Mosta» face à une équipe qui ambitionne rejoindre les deux autres clubs du sud-ouest, la JS Saoura et le MC El Bayadh, dans la cour des grands.

Le SCM, qui a collecté 29 points sur 33 possibles en 11 matchs joués à domicile, aura la mission délicate pour réaliser son rêve au vu de la rude concurrence qui sévit autour du seul ticket d'accession mis en jeu dans le groupe «Centre-Ouest». ■

Volley-ball-Nationale Une

### NRS Alger-Centre - NR Chlef (0-3)

→ Le NR Chlef s'est imposé devant le NRS Alger Centre sur le score de 3 sets 0, en match comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une (dames, Gr. Centre-Ouest), disputé lundi soir à Chlef.

A la faveur de cette victoire, le NR Chlef termine la première phase de la compétition à la deuxième place du classe-

ment de la poule Centre-Ouest avec 33 points, alors que le NRS Alger-Centre occupe cinquième rang avec 19 points. Cette rencontre de la 10e journée avait été reportée à cause du mauvais éclairage de la salle omnisport d'El Harrach (Alger).

Les quatre premiers de chaque poule à l'issue de la 1ere phase joueront les Play-offs, alors que les autres clubs disputeront les Play-down. ■



**en direct**

**Lille OSC**

L'Algérien Adam Ounas absent pour un mois

**le match à suivre**

**Ligue 2**

Entrée gratuite pour le match SCM-ESM

**football**

**MC Saïda**

Retrait de confiance au bureau directeur

Karl Toko Ekambi vide son cœur :

# «Quand ça insulte ta mère alors qu'elle est au stade...»

→ Dans un entretien accordé au journal électronique «SO FOOT», l'international camerounais Karl Toko Ekambi qui évoluait à Rennes en provenance de l'O Lyon cet hiver, a pris de la distance avec l'OL et le Groupama Stadium. Il raconte ce qu'il a enduré.



■ L'international Toko Ekambi et sa famille.

(Photo : D. R.)

Dans cette interview, nous retiendrons ce qui caractérise l'essentiel de sa vie privée et footballistique. Il commence par s'interroger sur le fait de ne pas avoir joué au poste d'attaquant durant une période de 3-4 ans et «On attend toujours de moi que je marque énormément, mais si on regarde bien, pour mon poste, je mets pas mal de buts, et on me parle toujours de marquer». Poursuivant sa déclaration, il fera remarquer «Je suis loin des buts, je n'ai pas été formé à ce poste-là et je suis amené à énormément défendre...Ce n'est donc pas mon objectif premier quand je commence une rencontre». Ce qui est important pour lui, c'est de concrétiser son rêve, celui d'être professionnel, d'être sur un terrain de foot, en Ligue 1. «Donc, je ne vais pas boudier parce qu'on me met sur le côté, alors qu'il y en a qui sont sur le banc».

**Joueur technique ou pas ?**

«Contre le PSG, tu as été maladroit sur plusieurs situations avant ton but. Trouves-tu ça injuste quand tu lis que tu n'es pas un joueur technique ? », telle est la question qui a été posée, sa réponse est tranchante, il trouve cela injuste, mais plutôt de l'incompétence. Il cite un exemple « lors du match contre Paris, je pense que j'ai été l'un des joueurs Rennais qui a perdu le moins de ballons. Technique, ça veut dire quoi ? Est-ce que ce sont les dribbles, les contrôles, les passes ? Qui est le juge ? » Et de glisser «Si ça vient de gens incompétents, ça ne me dérange pas».

**«J'ai rarement été remplaçant»**

Dans ce club, il souffre d'une mauvaise réputation et cela semble ne pas le déranger «Moi, je fais mon travail. Allez voir mes stats de buts depuis le début

de ma carrière». Il affiche une fierté d'avoir été très souvent titularisé «Je suis passé dans énormément de clubs, j'ai rarement été remplaçant. Mes entraîneurs me trouvent tous technique. Ce sont des techniciens. Ils dirigent 30 joueurs dans leur effectif et pourtant ils me mettent dans le onze». A une question relative au choix de Rennes, il dira qu'il n'avait pas besoin de se sentir désiré «parce que je connais mes qualités» et de faire remarquer «Si j'ai 6-7 offres concrètes sur la table, c'est que je suis un bon joueur. Il y avait Rennes le Celta Vigo, des clubs anglais et de pays plus lointains». Il quitte OL, pourquoi ? «Le club et le coach ne voulaient pas que je m'en aille».

**«Quand ça insulte ta mère alors qu'elle est au stade...»**

«Quand votre photo est partout dans le stade, en grand, que lorsque vous touchez un ballon vous êtes sifflés... On arrive devant le stade, la sécurité laisse les supporters passer et nous caillasser. Ça fait beaucoup. Si on prend mon cas personnel, l'impression de ne pas être soutenu par le club». L'institution ? Oui bien sûr. Les supporters, je m'en fous. Housseem Aouar est lyonnais, né dans la ville et formé au club, et pourtant il est aussi pris à partie». Il répond par dire

qu'il est effectivement formé au club, mais il est autre chose aussi. Le président Aulas, je l'ai aussi eu téléphone, pas de problème...Une bande de sauvages dans les tribunes... qui insultent des mamans. J'ai perdu mon père, ça insulte mes parents alors que je suis sur un terrain de foot. Quand certains membres du club m'envoient des lettres recommandées pour me mettre une amende, m'enlever ma prime d'éthique parce que j'ai tapé dans la poubelle Ça fait deux ans que je suis sifflé. Quand ça insulte ta mère alors qu'elle est au stade, quand ça met des photos de toi dans la ville avec écrit 'dégagez'. Quand tu te fais cambrioler, que tu demandes au club de te mettre la sécurité devant chez toi pendant les matchs et qu'il ne donne pas son accord, alors qu'il le fait pour d'autres joueurs...Malgré ça, je suis resté et je n'ai jamais rien dit».

**«Le décès de mon père, j'étais sifflé»**

Je vous le dis, ça a duré trop longtemps. Je n'ai jamais fait d'interviews. Est-ce que vous m'avez entendu parler ? Trois ans à Lyon, je n'ai jamais parlé. Ça arrive. Il n'y a pas que moi qui rate des occasions, on en rate tous. Mais quand c'est moi qui en rate (...) Lors du décès de mon père, on ne m'a pas laissé de jour, on m'a dit de revenir

vite...J'ai dû faire un aller-retour au Cameroun en avion privé pour aller voir le corps de mon père. Je ne suis pas là pour changer le monde du foot, mais il faut se mettre à la place des joueurs qui sont des humains».

**La conclusion de l'internationale**

Les footballeurs sont souvent considérés comme des privilégiés, entre leur argent, leur statut.

«La vie, c'est dur, quand tu veux obtenir quelque chose, il faut souffrir. Généralement, quand tu obtiens quelque chose facilement, c'est peut-être du vol. Je travaille, je me forge le mental, je suis déterminé, rien ne va m'arrêter et surtout pas les conneries. Le foot, c'est peut-être 10-15 ans, et après ? Après il y a autre chose, c'est pour ça qu'il ne faut pas rentrer dans la psychose. Je fais ma vie, chacun pense comme il veut, j'ai ma perception et ça ne changera pas».

Résumé de H. Hichem

■ Bein sports 1 : Annecy - Toulouse à 20h  
 ■ Bein sports 3 : Tournoi WTA 500 de Charleston à 20h